

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



MISSION 13

ENTREPRENARIAT ET COMMERCE

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025

Les PAP sont présentés dans des documents par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme indique :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

AVANT-PROPOS	2
<u>MISSION ENTREPRENEURIAT ET COMMERCE</u>	5
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	7
PRINCIPALES REFORMES	8
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	8
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	9
RECAPITULATION DES CREDITS	12
<u>PROGRAMME PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE</u>	17
PRESENTATION DU PROGRAMME	18
PERIMETRE DU PROGRAMME	18
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	18
PRESENTATION DES ACTIONS	19
CADRAGE STRATEGIQUE	20
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	20
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	22
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	29
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	29
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	31
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	33
DEPENSES DE PERSONNEL	33
AUTRES DEPENSES	34
RATTACHEMENT DES SERVICES	37
<u>PROGRAMME PROMOTION DE L'ARTISANAT</u>	39
PRESENTATION DU PROGRAMME	40
PERIMETRE DU PROGRAMME	40
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	40
PRESENTATION DES ACTIONS	41
CADRAGE STRATEGIQUE	42
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	42
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	43
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	47
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	47
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	50
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	51
DEPENSES DE PERSONNEL	51
AUTRES DEPENSES	52
RATTACHEMENT DES SERVICES	54
<u>PROGRAMME PROMOTION DES ECHANGES</u>	55
PRESENTATION DU PROGRAMME	56
PERIMETRE DU PROGRAMME	56
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	56

PRESENTATION DES ACTIONS	57
CADRAGE STRATEGIQUE	58
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	58
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	60
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	64
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	64
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	66
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	67
DEPENSES DE PERSONNEL	67
AUTRES DEPENSES	68
RATTACHEMENT DES SERVICES	71
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DU COMMERCE ET DE L'ENTREPRENEURIAT</u>	<u>72</u>
PRESENTATION DU PROGRAMME	73
PERIMETRE DU PROGRAMME	73
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	73
PRESENTATION DES ACTIONS	74
CADRAGE STRATEGIQUE	75
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	75
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	76
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	82
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	82
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	85
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	86
DEPENSES DE PERSONNEL	86
AUTRES DEPENSES	87
RATTACHEMENT DES SERVICES	90

MISSION ENTREPRENEURIAT ET COMMERCE

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

La mission ministérielle "entrepreneuriat et commerce" est pilotée par le Ministre du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises.

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission ministérielle "**Entrepreneuriat et Commerce**" vise la promotion des échanges, le développement des petites et moyennes entreprises, des entreprises artisanales, des coopératives de production et des structures associatives.

A ce titre elle est chargée de :

- la régulation et l'élaboration des normes en matière de commerce ;
- l'élaboration des mécanismes de promotion des petites et moyennes entreprises ;
- la mise en place des mécanismes favorisant l'éclosion de l'artisanat gabonais ;
- l'appui au regroupement des acteurs de développement local ;
- l'identification et le soutien des populations et des groupements vulnérables.

La mission "entrepreneuriat et commerce" est en articulation avec les missions ci-après :

- Action extérieure du Gabon ;
- Administration du territoire ;
- Economie forestière et protection de l'environnement ;
- Gestion des finances publiques ;
- Industrie et mines ;
- Agriculture, élevage et pêche ;
- Prévoyance sociale ;
- Gestion et contrôle des ressources hydrauliques, énergétiques et pétrolières ;
- Santé.

La mission comprend quatre programmes dont trois programmes de politique publique et un programme de pilotage à savoir :

- Promotion de l'artisanat ;
- Promotion de l'entrepreneuriat, et de l'économie sociale ;
- Promotion des échanges ;
- Pilotage et soutien aux politiques du Commerce l'entrepreneuriat.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission **entrepreneuriat et commerce** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme : Promotion de l'entrepreneuriat, et de l'économie sociale	4	0	5	0	1	0
Programme : promotion de l'artisanat	1	0	2	0	1	0
Programme : Promotion des échanges	2	0	5	9	0	0
Programme : Pilotage et soutien aux politiques du Commerce l'entrepreneuriat.	2	0	4	0	0	0
Total	9	0	16	9	2	0

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Le cadre juridique et institutionnel dans lequel se meut la mission intègre les lois, décrets et arrêtés qui suivent.

Au titre des lois :

- loi n°1/77 du 4 juin 1977 réglementant les stocks en République Gabonaise ;
- loi n°027/2018 du 11 juin 2019 portant orientation de la politique nationale de l'artisanat en République Gabonaise ;
- ordonnance n°10/89 réglementant les activités de commerçants, d'industriels et d'artisans en République Gabonaise ;
- ordonnance n°10/PR du 28 septembre 1989 portant réglementation des activités de commerçant, d'industriel ou d'artisan en République Gabonaise ;
- loi 16/2005 portant promotion des Petites et Moyennes Entreprises, des Petites et Moyennes ordonnance n°003/2021 régissant la sous-traitance en République gabonaise ;
- loi n°008/2018 portant orientation de la politique nationale de promotion des PME ;
- loi n°009/2018 sur les structures d'accompagnement et d'encadrement des PME.

En ce qui concerne les décrets :

- le décret n°1325/PR/MFPRAME du 2 octobre 1991 portant attribution de la fonction de Secrétaire Général de Ministère, ensemble des textes modificatifs subséquents ;
- le décret n°500/PR/MCEILPLEI du 1er août 2002 portant organisation et fonctionnement du Ministère du Contrôle d'Etat, des Inspections, de la Lutte contre la Pauvreté et de la Lutte contre l'Enrichissement Illícite.
- le décret n°01404/PR/MPMEA du 6 décembre 2011 portant attributions et organisation de la Direction Générale de l'Economie Sociale ;
- le décret n°0331/PR/MPMEAC du 28 ++μ4
- %μμ%février 2013 portant attribution et organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Commerce ;
- le décret n°258/PR/MCPMEADS du 28 avril 2015 portant réorganisation de la Direction Générale du Commerce ;
- le décret n°262/PR/MCPMEADS du 28 avril 2015 portant réorganisation de la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises ;
- le décret n°238/PR/MCPMEADS du 28 avril 2015 portant réorganisation de la Direction Générale de l'Artisanat.

Au titre d'arrêtés :

- L'Arrêté 0275/PM/2021 fixant les modalités de délivrance de l'agrément PME.
- Arrête n° 000682/MEFEPEPN/MCDIIR/MEFBP du 16 septembre 2003 portant réglementation de l'importation des substances Appauvrissant la couche d'ozone (SAO) et des équipements fonctionnant grâce aux SAO ;
- Arrêté n°1489/MECIT/CAB du 16 juin 2010 portant interdiction d'importation et de commercialisation de sachets plastiques non recyclables en République Gabonaise ;
- Arrêté n°00086/MCDI/CAB du 02 juin 1999 portant modification de l'arrêté n°00012/MCIPMEARSSP/SG/DGC du 19 janvier 1996, portant réglementation du contrôle des activités relevant du Ministère chargé du Commerce et de la consommation ;
- Arrêté n°0011/MCDIN/CAB du 12 septembre 2007 portant application de la loi n°1/77 du 4 juin 1977, réglementant les stocks en République Gabonaise ;
- Arrêté n°0029/MCDIN/CAB/SG/DGC du 02 décembre 2004 portant importation et commercialisation du sel iodé en République Gabonaise ;
- Arrêté n°0028/MCDIN/CAB/SG/DGC du 02 décembre 2004 portant interdiction de l'importation du sel non iodé en République Gabonaise ;
- Arrêté n°1673/MECIT/CAB du 19 juillet 2010 portant interdiction d'importation et commercialisation des marmites dites « cocottes » et autres ustensiles fabriqués à base des matériaux de récupération en République Gabonaise ;
- Arrêté n°000198/MENCP/MPMEAC/MEEDD du 20 février 2013 déterminant la procédure d'importation d'équipements des télécommunications en République Gabonaise ;
- Arrêté n°000028 du 21 juillet 2000 portant réglementation de l'exercice des « petits commerces » en République Gabonaise.

PRINCIPALES REFORMES

Les réformes majeures dans la mission Entreprenariat et Commerce sont d'ordre organisationnel, structurel et fonctionnel :

- l'élaboration du code de commerce ;
- l'élaboration de deux lois cadre l'une sur l'économie sociale et l'autre sur le développement des services ;
- la promulgation du décret relatif à la nomenclature nationale des métiers de l'artisanat ;
- le regroupement de toutes les Directions Générales au sein d'un même bâtiment ;
- la réorganisation de la Direction Générale du Commerce ;
- la réorganisation de la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises ;
- l'opérationnalisation des directions centrales au sein du secrétariat général du Ministère (Direction centrale des affaires juridiques, Direction centrale des archives et de la documentation, Direction centrale de la communication, ...) ;
- le développement et la mise en place du système d'information du Ministère.

Ces réformes ont un impact budgétaire en termes d'investissement notamment l'aménagement du nouvel immeuble, l'installation du réseau téléphonique et la connexion à l'Internet, l'ameublement, l'équipement en matériel informatique et de bureau, et en moyens roulants ; et de fonctionnement des nouvelles directions issues des nouveaux textes organiques.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

Ce PAP s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan National de Développement de la Transition** (PNDT 2024-2026) notamment sur la bataille relative au Pivot transverse :

- mettre à niveau les catalyseurs de développement.
- accélérer la digitalisation des entreprises et des services publics.
- développer l'écosystème numérique à travers la numérisation des PME gabonaises, les réformes d'ordre juridiques et organisationnelles des politiques mises en œuvre en faveur des PME, des Startups, des artisans et des commerces.

Il prend également en compte la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du secteur privé (SNDSP) dont l'objectif est de le rendre opérationnel, rentable et responsable à travers les cinq axes déclinés en programmes de la manière suivante :

Axe 1: Agenda des champions

- Contenu local
- Labellisation
- Diplomatie économique

Axe 2: Petites et Moyennes Entreprises

- Recensement et formalisation
- Information, assistance technique et financement
- Innovation

Axe 3: Commerce

- Normes, standards et certifications
- Promotion du « Made in Gabon »
- Accès aux marchés

Axe 4 : Renforcement de l'écosystème

- Projet de lois et décrets
- Financement des PME et du Commerce
- Renforcement des capacités institutionnelles

Axe 5 : Renforcement du cadre institutionnel

- Renforcement des capacités du Ministère
- Mobilisation des ressources
- Partenariats

Les contraintes budgétaires restreignent l'action de la mission et ne permettent de développer que les quelques actions suivantes :

- La mise en œuvre du processus de production des cartes de commerçants et de l'entrepreneur au profit des opérateurs économiques ;
- L'élaboration de la stratégie du développement humain ;
- L'élaboration de la stratégie de réduction et de lutte contre la pauvreté ;
- L'élaboration du fichier national des commerces et PME.
- Le renforcement des structures d'encadrement et d'accompagnement en cours d'opérationnalisation au sein de la Chambre de Commerce (Bourse de Sous-traitance et de Partenariat, Centre de Gestion Agréé et Centre d'Arbitrage et de Médiation) ;
- La réhabilitation et l'ameublement de l'immeuble du Centre-ville abritant les services du Ministère ;
- La poursuite de l'opérationnalisation de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ;
- L'appui aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ;
- La mise en place d'un programme national d'éducation financière pour les PME ;
- L'enquête nationale sur l'évaluation des barrières non tarifaires ;
- L'implantation et urbanisme commercial par la production de la plaque d'identification des entreprises commerciales ;
- Projet de prospection et de recensement des sites d'approvisionnement en matières premières pour la fabrication des œuvres artisanales ;
- Le paramétrage des instruments de régulation du commerce ;
- L'aménagement des bureaux de commerce aux frontières (Aéroport de Libreville, Port d'Owendo, Port d'ANTARES et Port Môle ;
- La mise en place du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE).

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

La mission comprend quatre objectifs fédérateurs des différents programmes.

OBJECTIF N°1 : Accélérer la croissance des PME pour l'éclosion des Champions nationaux d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 100 PME ont bénéficié d'un renforcement de capacités ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 08 PME à fort potentiel ont été identifiées ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 08 PME ont été mises à niveau ;
- **Résultat annuel attendu 4** : 350 PME ont été agréées.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre des PME bénéficiant d'un renforcement de capacités.	Nombre	N.A.	N.A.	100	250	400
Nombre de PME à fort potentiel identifiées	Nombre	N.A.	N.A.	08	16	26
Nombre de PME mises à niveau	Nombre	N.A.	N.A.	08	16	26
Nombre de PME agréées	Nombre	N.A.	200	350	500	650

Source des données : DGPME

OBJECTIF N°2 : Encourager la structuration et le développement des artisans, d'ici à 2027.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 50 artisans structurés ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 50 artisans structurés accompagnés par l'opérateur.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre artisans structurées			50	50	100	300
Nombre artisans structurées accompagnés par l'opérateur				50	100	300

Source des données : DGADS

OBJECTIF N°3 : Renforcer les échanges commerciaux du Gabon d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de Service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : la feuille de route de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) est mise en œuvre à 50% ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 2 actions sont menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 20 nouveaux produits sont présentés pour l'obtention de l'Agrément au Tarif Préférentiel Généralisé (TPG) CEEAC/CEMAC.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de mise en œuvre de la feuille de route de l'AFE	%		30	50	75	100
Nombre d'actions menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAF	Nombre	N.A.	N.A.	2	2	2
Nombre de produits présentés pour l'obtention de l'Agrément au TPG CEEAC/CEMAC	Nombre	0	5	20	20	20

Source des données : DGC

OBJECTIF N°4 : Contrôler la régularité des activités de 211 Services d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : 71 services du Ministère sont contrôlés sur l'étendue du territoire national

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de Services contrôlés	Nombre	N.A.	N.A.	71	71	69

Source des données : IGS.

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
13.500	Promotion de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale	1 919 310 776	2 083 310 774	36 000 000	2 119 310 774	2 119 310 774	2 119 310 774	1 919 310 776	2 083 310 774	36 000 000	2 119 310 774	2 119 310 774	2 119 310 774
13.500.1	Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME)	1 793 490 635	1 993 490 633	36 000 000	2 029 490 633	2 029 490 633	2 029 490 633	1 793 490 635	1 993 490 633	36 000 000	2 029 490 633	2 029 490 633	2 029 490 633
13.500.2	Promotion des activités artisanales	19 183 302	19 183 302	0	19 183 302	19 183 302	19 183 302	19 183 302	19 183 302	0	19 183 302	19 183 302	19 183 302
13.500.3	Promotion de l'économie sociale	106 636 839	70 636 839	0	70 636 839	70 636 839	70 636 839	106 636 839	70 636 839	0	70 636 839	70 636 839	70 636 839
13.507	Promotion des échanges	3 291 360 339	3 945 175 490	483 484 848	4 428 660 338	4 428 660 338	4 428 660 338	3 291 360 339	3 945 175 490	483 484 848	4 428 660 338	4 428 660 338	4 428 660 338
13.507.1	Commerce national	3 196 453 530	3 850 268 681	483 484 848	4 333 753 529	4 333 753 529	4 333 753 529	3 196 453 530	3 850 268 681	483 484 848	4 333 753 529	4 333 753 529	4 333 753 529
13.507.2	Commerce international	94 906 809	94 906 809	0	94 906 809	94 906 809	94 906 809	94 906 809	94 906 809	0	94 906 809	94 906 809	94 906 809
13.514	Pilotage et Soutien aux politiques de l'Entrepreneuriat et du commerce	6 238 952 300	7 145 320 997	0	7 145 320 997	7 145 320 997	7 145 320 997	6 238 952 300	7 145 320 997	0	7 145 320 997	7 145 320 997	7 145 320 997
13.514.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	383 500 168	1 289 868 865	0	1 289 868 865	1 289 868 865	1 289 868 865	383 500 168	1 289 868 865	0	1 289 868 865	1 289 868 865	1 289 868 865
13.514.2	Coordination Administrative	5 855 452 132	5 855 452 132	0	5 855 452 132	5 855 452 132	5 855 452 132	5 855 452 132	5 855 452 132	0	5 855 452 132	5 855 452 132	5 855 452 132
13.505	Promotion de l'artisanat	260 016 182	260 016 181	0	260 016 181	260 016 181	260 016 181	260 016 182	260 016 181	0	260 016 181	260 016 181	260 016 181
13.505.1	Promotion des activités artisaneles	160 016 182	160 016 181	0	160 016 181	160 016 181	160 016 181	160 016 182	160 016 181	0	160 016 181	160 016 181	160 016 181
13.505.2	Développement des métiers de l'artisanat	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Total pour la mission: Entreprenariat et commerce		11 709 639 596	13 433 823 443	519 484 848	13 953 308 291	13 953 308 291	13 953 308 291	11 709 639 596	13 433 823 443	519 484 848	13 953 308 291	13 953 308 291	13 953 308 291

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Promotion de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale	1 919 310 776	2 083 310 774	36 000 000	2 119 310 774	2 119 310 774	2 119 310 774	1 919 310 776	2 083 310 774	36 000 000	2 119 310 774	2 119 310 774	2 119 310 774
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 595 140 903	1 795 140 903	0	1 795 140 903	1 795 140 903	1 795 140 903	1 595 140 903	1 795 140 903	0	1 795 140 903	1 795 140 903	1 795 140 903
Titre 3. Dépenses de biens et services	144 993 402	108 993 402	36 000 000	144 993 402	144 993 402	144 993 402	144 993 402	108 993 402	36 000 000	144 993 402	144 993 402	144 993 402
Titre 4. Dépenses de transfert	179 176 471	179 176 469	0	179 176 469	179 176 469	179 176 469	179 176 471	179 176 469	0	179 176 469	179 176 469	179 176 469
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13.507: Promotion des échanges	3 291 360 339	3 945 175 490	483 484 848	4 428 660 338	4 428 660 338	4 428 660 338	3 291 360 339	3 945 175 490	483 484 848	4 428 660 338	4 428 660 338	4 428 660 338
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	2 442 948 737	2 442 948 737	0	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737	0	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737
Titre 3. Dépenses de biens et services	798 531 000	315 046 152	483 484 848	798 531 000	798 531 000	798 531 000	798 531 000	315 046 152	483 484 848	798 531 000	798 531 000	798 531 000
Titre 4. Dépenses de transfert	49 880 602	49 880 601	0	49 880 601	49 880 601	49 880 601	49 880 602	49 880 601	0	49 880 601	49 880 601	49 880 601
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	1 137 300 000	0	1 137 300 000	1 137 300 000	1 137 300 000	0	1 137 300 000	0	1 137 300 000	1 137 300 000	1 137 300 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13.514: Pilotage et Soutien aux politiques de l'Entrepreneuriat et du commerce	6 238 952 300	7 145 320 997	0	7 145 320 997	7 145 320 997	7 145 320 997	6 238 952 300	7 145 320 997	0	7 145 320 997	7 145 320 997	7 145 320 997
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 2. Dépenses de personnel	5 745 320 998	6 645 320 997	0	6 645 320 997	6 645 320 997	6 645 320 997	5 745 320 998	6 645 320 997	0	6 645 320 997	6 645 320 997	6 645 320 997
Titre 3. Dépenses de biens et services	300 000 000	300 000 000	0	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	0	300 000 000	300 000 000	300 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	93 631 302	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	93 631 302	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13.505:Promotion de l'artisanat	260 016 182	260 016 181	0	260 016 181	260 016 181	260 016 181	260 016 182	260 016 181	0	260 016 181	260 016 181	260 016 181
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	102 009 584	102 009 584	0	102 009 584	102 009 584	102 009 584	102 009 584	102 009 584	0	102 009 584	102 009 584	102 009 584
Titre 3. Dépenses de biens et services	146 006 598	146 006 598	0	146 006 598	146 006 598	146 006 598	146 006 598	146 006 598	0	146 006 598	146 006 598	146 006 598
Titre 4. Dépenses de transfert	12 000 000	12 000 000	0	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	0	12 000 000	12 000 000	12 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total pour la mission Entreprenariat et commerce	11 709 639 596	13 433 823 443	519 484 848	13 953 308 291	13 953 308 291	13 953 308 291	11 709 639 596	13 433 823 443	519 484 848	13 953 308 291	13 953 308 291	13 953 308 291
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	9 885 420 221	10 985 420 221	0	10 985 420 221	10 985 420 221	10 985 420 221	9 885 420 221	10 985 420 221	0	10 985 420 221	10 985 420 221	10 985 420 221
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 389 531 000	870 046 152	519 484 848	1 389 531 000	1 389 531 000	1 389 531 000	1 389 531 000	870 046 152	519 484 848	1 389 531 000	1 389 531 000	1 389 531 000
Titre 4. Dépenses de transfert	341 057 073	341 057 071	0	341 057 071	341 057 071	341 057 071	341 057 073	341 057 071	0	341 057 071	341 057 071	341 057 071
Titre 5. Dépenses d'investissement	93 631 302	1 237 300 000	0	1 237 300 000	1 237 300 000	1 237 300 000	93 631 302	1 237 300 000	0	1 237 300 000	1 237 300 000	1 237 300 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

RECAPITULATIF DES EFFECTIFS DE LA MISSION

Numéro et intitulé du programme	EFFECTIFS					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
PROGRAMME N°1 Promotion des activités artisanales						0
Hors catégorie						
Catégorie A		32		10	10	42
Catégorie B		28		10	10	38
Catégorie C		3		5	+5	4
Main d'œuvre non permanente		6	0	5	0	0
Total pour les emplois de l'Artisanat		69	0	30	25	94

PROGRAMME PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE

2 PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Economie Sociale recouvre trois thématiques : PME/ PMI, Economie Sociale, Lutte contre la Pauvreté.

Il a pour vocation :

- la mise en place de la Politique gouvernementale en matière de création et de développement des Petites et Moyennes Entreprises gabonaises sur le plan national ;
- l'identification des acteurs de l'Economie Sociale, l'incitation au regroupement de ces acteurs et le soutien au développement des structures de l'Economie Sociale ;
- la conception, la coordination et le suivi des actions de Lutte contre la Pauvreté.

Le périmètre du Programme contient trois (03) Directions Générales :

- la Direction Générale de l'Economie Sociale (DGES) ;
- la Direction Générale de la Lutte contre la Pauvreté (DGLP) ;
- la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises (DGPME).

Le Programme Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Economie Sociale est en articulation avec les Programmes suivants :

- Gestion fiscale ;
- Administration territoriale ;
- Pêche et aquaculture ;
- Développement rural ;
- Solidarité nationale ;
- Gestion et contrôle des activités minières ;
- Gestion et contrôle des activités pétrolières ;
- Industrialisation et valorisation des produits de la filière bois ;
- Tourisme ;
- Culture.
- Promotion des Investissements
- Industries
- Formation professionnelle
- Travail

L'opérateur de l'Etat dans le champ du Programme est la **Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie, des Mines et d'Artisanat du Gabon**.

Le responsable du Programme (RPROG) est le **Directeur Général des PME**.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du Programme Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Economie Sociale est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Niveau central	Niveau déconcentré	Total
Nombre des BOP	04	0	05
Nombre des UO	05	0	05
Nombre d'opérateurs	01	0	01
Autres établissements publics	0	0	0

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Promotion des PME

Cette action, portée par la Direction Générale des Petites et Moyennes Entreprises (DGPME), recouvre les principales activités suivantes :

- veille dans le secteur des PME (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes) ;
- détection des Secteurs d'activités porteurs de croissance pour les PME ;
- appui à la création et au développement des PME par le biais de mesures incitatives, fiscales et autres, et au moyen d'actions d'accompagnement ;
- incitation à la diversification du tissu des PME ;
- aide aux PME pour nouer des Partenariats à l'international.

ACTION N° 2 : Promotion de l'Economie Sociale

Cette action, portée par la Direction Générale de l'Economie sociale (DGES) et la Direction Générale de la Lutte contre la Pauvreté (DGLP), recouvre les principales activités suivantes :

- campagne de vulgarisation du concept de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- veille dans le secteur de l'Economie Sociale (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes) ;
- appui à la création et au développement des structures de l'Economie Sociale par le déploiement dans des équipes sur l'ensemble du territoire, accompagnement ;
- création d'unités de transformation, conservation et de commercialisation ;
- organisation des Journées portes ouvertes de l'ESS.

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte qui impactent le Programme, il faut noter :

- l'existence d'Objectifs de Développement Durable (ODD), qui engagent le Gabon au plan international ;
- le nombre croissant de créations d'Entreprises, de Sociétés coopératives et d'Associations, mais aussi la durée de vie souvent très limitée de ces structures ;
- une économie nationale tirée par quelques grandes entreprises, le faible poids des PME dans la croissance économique ;
- une méconnaissance de l'apport des Structures de l'Economie Sociale ;
- des structures de l'Economie Sociale qui ont parfois tendance à s'éloigner de leur objet social initial pour rentrer dans des logiques lucratives ;
- un secteur informel qui pèse d'un poids considérable face aux entreprises ;
- une multiplicité d'Administrations en charge de l'application de la réglementation et de la fiscalité ;
- l'importance de l'action des grands Partenaires au développement (FAO, PNUD, BAD, UE...).

Les attentes de la population et de la société civile vis-à-vis du Programme sont principalement les suivantes :

- les entrepreneurs espèrent un appui financier, un accès aux marchés publics, un accès à la sous-traitance auprès des majors de l'économie, une simplification de la réglementation et une fiscalité plus légère et plus équitable ;
- les structures de l'Economie Sociale désirent un appui financier, un appui à la formation, une aide à la commercialisation de leurs produits et une fiscalité plus légère et plus équitable
- les personnes en attente d'insertion professionnelle aspirent à un appui à la formation et à un accès à l'emploi.

Les Autorités politiques, pour leur part escomptent :

- l'émergence d'une classe d'Entrepreneurs gabonais ;
- le renforcement et la diversification du tissu de PME et des TPE ;
- le développement de la sous-traitance dans les Secteurs du Gabon émergent ;
- des opportunités pour les Fonctionnaires désireux de se reconvertir dans le secteur privé ;
- des résultats en matière de Lutte contre la Pauvreté et l'exclusion sociale, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT).

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des Pouvoirs publics dans le champ du Programme :

- l'élaboration d'une Charte de l'investissement, au moins au niveau des principes ;
- l'élaboration d'un nouveau Code des marchés publics devant faciliter l'accès des PME gabonaises à la commande publique ;
- la simplification des modalités de création des entreprises par le Guichet Unique de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI) ;
- la reprise des travaux de la Commission Nationale d'Agrément PME pour faciliter l'accès des entreprises à la commande publique ;
- la réouverture de l'Espace PME d'Awendjé pour l'encadrement des Porteurs de projets ;
- la signature d'une Convention entre COMILOG et les établissements de micro finances appuyée par l'Etat, dans le cadre de l'accompagnement des PME.

Il reste cependant un certain nombre de difficultés et insuffisances à traiter, notamment :

- le manque d'orientations politiques claires et stables, pour mettre en œuvre l'action dans la durée ;
- la connaissance encore partielle des Secteurs et des Acteurs de l'entrepreneuriat, de l'Economie Sociale, la faiblesse de l'appareil statistique sectoriel ;
- le cadre juridique pour partie dépassé ;

- la non-promulgation de la Loi-cadre de l'Economie Sociale et solidaire ;
- le manque de programmation et de plan d'actions opérationnels pour organiser et préparer efficacement la mise en œuvre ;
- la faiblesse des dispositifs et des pratiques de pilotage et d'évaluation de l'action et des projets ;
- le manque de Personnel de conception et d'encadrement au sein de l'Administration ;
- le manque de coordination entre les différents acteurs publics impliqués dans le champ d'action du Programme ou dans des champs connexes ;
- l'absence de dialogue organisé entre les majors internationaux et les PME gabonaises.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Diversifier l'économie gabonaise par la compétitivité du secteur privé, à travers des PME et TPE Opérationnelles, Rentables et Responsables ;
- Enjeu 2 : Développer une économie centrée sur le social et l'environnement ;
- Enjeu 3 : Faire des PME/PMI et de l'Economie Sociale des Secteurs majeurs de création d'activités, d'emplois et de revenus pour la population ;
- Enjeu 4 : Contribuer, en étroite collaboration avec d'autres Administrations et les Partenaires, à l'autonomisation des populations vulnérables et au recul de la Pauvreté.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Accélérer la croissance des PME pour l'éclosion des Champions nationaux d'ici à 2027

- **Résultat annuel attendu 1** : 100 PME ont bénéficié d'un renforcement de capacités
- **Résultat annuel attendu 2** : 08 PME à fort potentiels sont identifiées
- **Résultat annuel attendu 3** : 08 PME ont été mises à niveau
- **Résultat annuel attendu 4** : 350 PME ont été agréées

OBJECTIF N°2 : Accompagner le Développement des PME à travers des Partenariats d'ici à 2027

- **Résultat annuel attendu 1** : 05 partenariats sont signés avec les établissements financiers¹
- **Résultat annuel attendu 2** : 01 Partenariat (technique ou commercial) est actualisé

OBJECTIF N°3 : Réduire le secteur informel de 30 à 20% d'ici à 2027

- **Résultat annuel attendu** : 24% des structures économiques sont accompagnées à la formalisation

OBJECTIF N°4 : Accompagner le développement de 2 000 AGR à l'horizon 2027

- **Résultat annuel attendu** : 1 500 personnes sont sensibilisées aux AGR
- **Résultat annuel attendu** : 720 personnes sont formées aux AGR
- **Résultat annuel attendu** : 600 microprojets sont accordés

OBJECTIF N°5 : Suivre la mise en œuvre de la Stratégie et des Plans directeurs de Lutte contre la Pauvreté

- **Résultat annuel attendu** : 50% des mesures gouvernementales de Lutte contre la Pauvreté sont en cours d'exécution
- **Résultat annuel attendu** : la Commission Nationale de Lutte contre la Pauvreté (CNLP) est opérationnelle à 50%

OBJECTIF N°6 : Structurer 400 entreprises de l'Economie Sociale, d'ici à 2027

- **Résultat annuel attendu 1** : 250 entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire sont structurées
- **Résultat annuel attendu 2** : 250 entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire sont accompagnées à la formalisation

OBJECTIF N°7 : Autonomiser 1 000 jeunes et femmes par la pratique des AGR d'ici à 2027

- **Résultat annuel attendu** : 500 jeunes hommes et femmes sont formés à la pratique des AGR
- **Résultat annuel attendu** : 500 jeunes hommes et femmes sont accompagnés dans la pratique des AGR

OBJECTIF N°1 : Accélérer la croissance des PME pour l'éclosion des Champions nationaux d'ici à 2027**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 100 PME ont bénéficié d'un renforcement de capacités ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 08 PME à fort potentiel ont été identifiées ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 08 PME ont été mises à niveau ;
- **Résultat annuel attendu 4** : 350 PME ont été agréées.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre des PME bénéficiant d'un renforcement de capacités.	Nombre	N.A.	N.A.	100	250	400
Nombre de PME à fort potentiel identifiées	Nombre	N.A.	N.A.	08	16	26
Nombre de PME mises à niveau	Nombre	N.A.	N.A.	08	16	26
Nombre de PME agréées	Nombre	N.A.	200	350	500	650

Source des données : DGPME

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 100 PME ont bénéficié d'un renforcement de capacités

- Activité 1 : Renforcer les capacités des PME en matière managériales, d'accès à la commande publique, d'éducation financière, prospection des marchés
- Activité 2 : Suivre les PME

Résultat annuel attendu 2 : 08 PME à fort potentiel ont été identifiées

- Activité 1 : Définir les critères et le processus d'identification des PME à fort potentiel
- Activité 2 : Elaborer un Programme d'appui technique sur mesure pour les PME à fort potentiel

Résultat annuel attendu 3 : 08 PME ont été mises à niveau

- Activité 1 : Identifier 08 PME à fort potentiel
- Activité 2 : Renforcer les capacités de ces 08 PME

Résultat annuel attendu 4 : 350 PME ont été agréées

- Activité 1 : Réviser certaines dispositions de l'arrêté N°0275/MCPMEI fixant les modalités de délivrance de l'Agrément PME
- Activité 2 : Effectuer les visites de terrain auprès des entreprises
- Activité 3 : Organiser les Commissions d'Agrément

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de PME bénéficiant d'un renforcement de capacités

Cet indicateur mesure le nombre de PME devant bénéficier d'un renforcement de capacités. Il s'obtient par simple décompte

Indicateur 2 : Nombre de PME à fort potentiel identifiées

Cet indicateur mesure le nombre de PME à fort potentiel qui sont identifiées. Il s'obtient par un simple décompte

Indicateur 3 : Nombre de PME mises à niveau

Cet indicateur mesure le nombre des PME à mises à niveau. Il s'obtient par un simple décompte

Indicateur 4 : Nombre de PME agréées

Cet indicateur mesure le nombre de PME agréées. Il s'obtient par un simple décompte

OBJECTIF N°2 : Accompagner le Développement des PME à travers des Partenariats d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 05 partenariats sont signés avec les établissements financiers ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 01 Partenariat (technique ou commercial) est actualisé.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre des partenariats signés avec les établissements financiers	Nombre	N.A.	02	05	08	11
Nombre de Partenariat (techniques ou commerciaux) actualisé	Nombre	N.A.	N.A.	01	02	03

Source des données : DGPME

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 05 partenariats signés avec les établissements financiers

- Activité 1 : Rechercher des Partenaires financiers
- Activité 2 : Signer des conventions de partenariats

Résultat annuel attendu 2 : 01 Partenariat (technique ou commercial) actualisé

- Activité 1 : Prendre attache avec les Partenaires
- Activité 2 : Effectuer une mission, en vue d'actualiser le partenariat avec la Région du Rhône-Alpes

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre des partenariats signés avec les établissements financiers

Cet indicateur mesure le nombre de partenariat signés avec les établissements financiers. Il s'obtient par un simple décompte

Indicateur 2 : Nombre de Partenariat (techniques ou commerciaux) actualisé

Cet indicateur mesure le nombre de Partenariat actualisé. Il s'obtient par un simple décompte

OBJECTIF N°3 : Réduire le secteur informel de 30 à 20% d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat annuel attendu : 24% des structures économiques sont accompagnées à la formalisation

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux des structures économiques accompagnées à la formalisation	%	N.A.	N.A.	24	60	100

Source des données : DGPME

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : 24% des structures économiques sont accompagnées à la formalisation

- Activité 1 : Organiser des Assises Nationales de l'Informel
- Activité 2 : Elaborer un Programme de formalisation simplifiée
- Activité 3 : Identifier 10 000 structures économiques dans le secteur informel
- Activité 4 : Former les responsables des structures pour les accompagner à la formalisation

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Taux des structures économiques accompagnées à la formalisation

Cet indicateur mesure la part des structures économiques qui seront accompagnées à la formalisation. Il s'obtient par un ratio entre le nombre de structures économiques, recensées et identifiées, accompagnées à la formalisation et le nombre total recensées et identifiées structures économiques

OBJECTIF N°4 : Accompagner le développement de 2 000 AGR à l'horizon 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : 1 500 personnes sont sensibilisées aux AGR ;
- **Résultat annuel attendu** : 720 personnes sont formées aux AGR ;
- **Résultat annuel attendu** : 600 microprojets sont accordés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de personnes sensibilisées aux AGR	Nombre	NA	NA	1 500	3 500	6 000
Nombre de personnes formées aux AGR	Nombre	NA	NA	720	1 440	2 160
Nombre de microprojets accordés	Nombre	NA	NA	600	1 150	2 000

Source des données : DGES/DGLP

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 1 500 personnes sont sensibilisées aux AGR

- Activité 1 : Journées nationale et internationale de lutte contre la pauvreté
- Activité 2 : Sensibilisation des OLP et des populations vulnérables

Résultat annuel attendu 2 : 720 personnes sont formées aux AGR

- Renforcement des capacités des Organisations de Lutte contre la Pauvreté (OLP) sur la gestion de revenus

Résultat annuel attendu 3 : 600 microprojets accompagnés

- Activité 1 : Cartographie des Activités Génératrices de Revenus porteuses
- Activité 2 : Promotion des produits « *Made in Gabon* » issus des OLP
- Activité 3 : Accompagnement opérationnel des OLP au développement des AGR

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre des personnes sensibilisées aux AGR

Cet indicateur mesure le nombre de personnes sensibilisées aux AGR. Il s'obtient par un simple décompte

Indicateur 2 : Nombre des personnes formées aux AGR

Cet indicateur mesure le nombre de personnes formées aux AGR. Il s'obtient par un simple décompte

Indicateur 3 : Nombre de microprojets accordés

Cet indicateur mesure le nombre de microprojets accordés. Il s'obtient par un simple décompte

OBJECTIF N°5 : Suivre la mise en œuvre de la Stratégie et des Plans directeurs de Lutte contre la Pauvreté

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : 50% des mesures gouvernementales de Lutte contre la Pauvreté sont en cours d'exécution ;
- **Résultat annuel attendu** : la Commission Nationale de Lutte contre la Pauvreté (CNLP) est opérationnelle à 50%.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'exécution des mesures gouvernementales de Lutte contre la Pauvreté	%	N.A.	N.A.	50%	75%	90%
Taux d'opérationnalisation de la Commission Nationale de Lutte contre la Pauvreté (CNLP)	%	N.A.	N.A.	50%	75%	100%

Source des données : DGLP

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 50% des mesures gouvernementales de Lutte contre la Pauvreté sont en cours d'exécution

- Activité 1 : Elaboration de la Stratégie nationale et des Plans directeurs de Lutte contre la Pauvreté ;
- Activité 2 : Ateliers sur l'harmonisation des indicateurs nationaux de mesure de la Pauvreté ;
- Activité 3 : Opération d'identification des OLP.

Résultat annuel attendu 2 : 50% de la Commission Nationale de Lutte contre la Pauvreté est opérationnel

- Plaidoyer pour l'activation de la CNLP

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux d'exécution des mesures gouvernementales de Lutte contre la Pauvreté

Cet indicateur mesure le taux d'exécution des politiques gouvernementales de Lutte contre la Pauvreté. Il s'obtient par le ratio entre le nombre de mesures gouvernementales de Lutte contre la Pauvreté exécutées ou en cours d'exécution, et le nombre total de mesures gouvernementales de Lutte contre la Pauvreté annoncées

Indicateur 2 : Taux d'opérationnalisation de la Commission Nationale de Lutte contre la Pauvreté (CNLP)

Cet indicateur mesure le taux d'opérationnalisation de la Commission Nationale de Lutte contre la Pauvreté (CNLP). Il s'obtient par le ratio entre le nombre de mesures exécutées pour le fonctionnement de la Commission Nationale de Lutte contre la Pauvreté et le nombre total de mesures à mettre en œuvre pour le fonctionnement de la Commission Nationale de Lutte contre la Pauvreté

OBJECTIF N°6 : structurer 400 entreprises de l'Economie Sociale, d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** 250 entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire sont structurées ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** 250 entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire sont accompagnées à la formalisation.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire structurées	Nombre	NA	50	250	350	400
Nombre d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire accompagnées à la formalisation	Nombre	NA	NA	250	350	400

Source des données : DGES/DGLP

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 250 entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire sont structurées

- Activité 1 : Identifier 250 entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire
- Activité 2 : Sensibiliser 250 entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire
- Activité 3 : Structurer 250 entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire

Résultat annuel attendu 2 : 250 entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire sont accompagnées à la formalisation

- Former les Responsables des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, afin de les accompagner à la formalisation

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire structurées

Cet indicateur mesure le nombre d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire structurées. Il s'obtient par un simple décompte

Indicateur 2 : Nombre d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire accompagnées à la formalisation

Cet indicateur mesure le nombre d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire accompagnées à la formalisation. Il s'obtient par un simple décompte.

OBJECTIF N°7 : Autonomiser 1 000 jeunes et femmes par la pratique des AGR d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : 500 jeunes hommes et femmes sont formés à la pratique des AGR
- **Résultat annuel attendu** : 500 jeunes hommes et femmes sont accompagnés dans la pratique des AGR

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de jeunes hommes et femmes formés à la pratique des AGR	Nombre	NA	NA	500	750	1 000
Nombre de jeunes hommes et femmes accompagnés dans la pratique des AGR	Nombre	NA	NA	500	750	1 000

Source des données : DGES/DGLP

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 500 jeunes hommes et femmes formés à la pratique des AGR

- Activité 1 : Identifier 500 jeunes hommes et femmes à la pratique des AGR
- Activité 2 : Sensibiliser 500 jeunes hommes et femmes à la pratique des AGR
- Activité 3 : Former 500 jeunes hommes et femmes à la pratique des AGR

Résultat annuel attendu 2 : 500 jeunes hommes et femmes accompagnés dans la pratique des AGR

- Activité 1 : Identifier 500 jeunes et femmes sont identifiées
- Activité 2 : Sensibiliser 500 jeunes et femmes sont sensibilisées
- Activité 3 : Accompagner 500 jeunes et femmes dans la pratique des AGR

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de jeunes hommes et femmes formés à la pratique des AGR

Cet indicateur mesure le nombre de jeunes hommes et femmes formés à la pratique des AGR. Il s'obtient par un simple décompte

Indicateur 2 : Nombre de jeunes hommes et femmes accompagnés dans la pratique des AGR

Cet indicateur mesure le nombre de jeunes hommes et femmes accompagnés dans la pratique des AGR. Il s'obtient par un simple décompte

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
13.500.1: Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME)	1 793 490 635	1 993 490 633	36 000 000	263 254 050	2 029 490 633	2 029 490 633	1 793 490 635	1 993 490 633	36 000 000	2 029 490 633	2 029 490 633	2 029 490 633
Titre I. Charges financières de la dette					0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 566 236 583	1 766 236 583	0		1 766 236 583	1 766 236 583	1 566 236 583	1 766 236 583	0	1 766 236 583	1 766 236 583	1 766 236 583
Titre 3. Dépenses de biens et services	68 017 071	68 017 071	36 000 000	104 017 071	104 017 071	104 017 071	68 017 071	68 017 071	36 000 000	104 017 071	104 017 071	104 017 071
Titre 4. Dépenses de transfert	159 236 981	159 236 979	0	159 236 979	159 236 979	159 236 979	159 236 981	159 236 979	0	159 236 979	159 236 979	159 236 979
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13.500.2: Promotion des activités artisanales	19 183 302	19 183 302	0	19 183 302	19 183 302	19 183 302	19 183 302	19 183 302	0	19 183 302	19 183 302	19 183 302
Titre I. Charges financières de la dette					0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	19 183 302	19 183 302	0	19 183 302	19 183 302	19 183 302	19 183 302	19 183 302	0	19 183 302	19 183 302	19 183 302
Titre 3. Dépenses de biens et services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13.500.3: Promotion de l'économie sociale	106 636 839	70 636 839	0	70 636 839	70 636 839	70 636 839	106 636 839	70 636 839	0	70 636 839	70 636 839	70 636 839

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 1. Charges financières de la dette					0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	9 721 018	9 721 018	0	9 721 018	9 721 018	9 721 018	9 721 018	9 721 018	0	9 721 018	9 721 018	9 721 018
Titre 3. Dépenses de biens et services	76 976 331	40 976 331	0	40 976 331	40 976 331	40 976 331	76 976 331	40 976 331	0	40 976 331	40 976 331	40 976 331
Titre 4. Dépenses de transfert	19 939 490	19 939 490	0	19 939 490	19 939 490	19 939 490	19 939 490	19 939 490	0	19 939 490	19 939 490	19 939 490
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Promotion de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale	1 919 310 776	2 083 310 774	36 000 000	2 119 310 774	2 119 310 774	2 119 310 774	1 919 310 776	2 083 310 774	36 000 000	2 119 310 774	2 119 310 774	2 119 310 774
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 595 140 903	1 795 140 903	0	1 795 140 903	1 795 140 903	1 795 140 903	1 595 140 903	1 795 140 903	0	1 795 140 903	1 795 140 903	1 795 140 903
Titre 3. Dépenses de biens et services	144 993 402	108 993 402	36 000 000	144 993 402	144 993 402	144 993 402	144 993 402	108 993 402	36 000 000	144 993 402	144 993 402	144 993 402
Titre 4. Dépenses de transfert	179 176 471	179 176 469	0	179 176 469	179 176 469	179 176 469	179 176 471	179 176 469	0	179 176 469	179 176 469	179 176 469
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Numéro et intitulé du Programme	EFFECTIFS					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
PROGRAMME N 13.500: promotion de l'entrepreneuriat et de l'Economie Sociale	230	224	1	134	133	357
Hors catégorie	0	0	0	0	0	0
Catégorie A	125	121	0	53	53	174
Catégorie B	85	84	0	60	60	144
Catégorie C	3	5	0	15	15	20
Main d'œuvre non permanente	17	14	1	6	5	19
PROGRAMME N° 13.507 : Promotion des échanges	626	624	9	189	180	804
Hors catégorie	0	0	0	0	0	0
Catégorie A	187	185	0	116	116	301
Catégorie B	270	267	0	35	35	302
Catégorie C	91	90	0	27	27	117
Main d'œuvre non permanente	78	82	9	11	2	84
PROGRAMME N° 13.514: pilotage et soutien aux politiques du commerce et de l'entrepreneuriat	1182	1180	13	488	475	1655
Hors catégorie	13	15	0	0	0	15
Catégorie A	462	475	0	246	246	721
Catégorie B	447	457	0	143	143	600
Catégorie C	116	120	0	55	55	175
Main d'œuvre non permanente	144	113	13	44	31	144
Total pour les emplois de l'administration	2038	2028	23	811	788	2816

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
Opérateur 1 : xxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le Programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur xxxx			
Opérateur 2 : xxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le Programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx			

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
Opérateur x : xxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le Programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx			
Total pour le Programme			

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)						
Catégorie B (s3)						
Catégorie C (s4)						
Main d'œuvre non permanente (t)						
Emplois des opérateurs (u)						
Total pour le Programme = s + t + u						

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

La justification par action et par titre est faite par activité. Une activité peut regrouper différentes titres (et natures) de dépenses. La rubrique observation permet d'apporter des détails supplémentaires sur la répartition de crédits.

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Action X		-	-	
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1		-	-	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)		-	-	
Dépenses obligatoires		-	-	
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3: Biens et services		-	-	
Dépenses obligatoires		-	-	
Loyer				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables		-	-	
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
Autres dépenses		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4: Transferts		-	-	
Dépenses obligatoires		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
Dépenses Indispensables		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
Autres dépenses		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 5: investissement		-	-	
Acquisition équipement informatique				
Acquisition équipement et machine spécialisée				
Acquisition véhicule				
Autre dépenses (à préciser)				
Activités régaliennes/activités ponctuelles N :				
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)				
Dépenses obligatoires				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3: Biens et services				
Dépenses obligatoires				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Dépenses Indispensables				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4: Transferts				
Dépenses obligatoires				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Dépenses Indispensables				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Autres dépenses				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 5: investissement				
Equipement informatique				
Equipement et machine spécialisée				
Autres dépenses (à préciser)				
Action X				
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1				
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)				
Dépenses obligatoires				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3: Biens et services				
Dépenses obligatoires				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4: Transferts				
Dépenses obligatoires				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Dépenses Indispensables				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Activités régaliennes/activités ponctuelles N :				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)				
Dépenses obligatoires				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3: Biens et services				
Dépenses obligatoires				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4: Transferts				
Dépenses obligatoires				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Dépenses Indispensables				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Autres dépenses				
vacation				
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 5: investissement				
Equipement informatique				
Equipement et machine spécialisée				
Autres dépenses (à préciser)				
Total Programme	-	-	-	-

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés	
500:Promotion de l'entrepreneuriat et économie sociale	A1 : Petites et Moyennes Entreprises	A1K1 :PME	0000	Direction Générale des PME	
			0000	Service Courrier, Archives et Documentation	
			0000	Service Ressources Humaines et Moyens	
			0000	Service Ressources Humaines et Moyens	
			0000	Service Systèmes d'Information, Etudes et Statistiques	
			0000	Service de la Réglementation	
			0000	Direction de la Promotion et Incitation	
			0000	Service Promotion Economique et Relations Commerciales	
			0000	Service Régimes Incitatifs et Agrément	
			0000	Service Evaluation et Suivi des Projets	
			0000	Direction de la Micro-Entreprise	
			0000	Service Assistance aux Financements	
			0000	Direction du Développement des PME	
			0000	Service Assistance aux Marchés Publics et Sous-traitance	
			0000	Service Projet de Coopération et Partenariats	
			0000	Services Territoriaux	
	A3: Economie sociale et solidaire	A3.K1 :Economie sociale	0000	Direction Générale de l'Economie Sociale	
			0000	Service Administratif et Financier	
			0000	Services Territoriaux	
			0000	Direction du Développement des Organisation de l'Economie Sociale	
			0000	Service Appui à l'Entrepreneuriat Collectif	
			0000	Service Renforcement des Capacités	
			0000	Service de la Réglementation	
			0000	Direction de l'Encadrement des Acteurs de l'Economie Sociale	
			0000	Service Encadrement des Acteurs de l'Economie Sociale	
			0000	Service Partenariat	
			0000	Direction des Etudes, de l'Information et de la Documentation	
			0000	Service Etudes	
			0000	Service Vulgarisation	
			0000	Service Documentation	
			A1K2 : Lutte contre la pauvreté	0000	Direction Générale de la Lutte contre la Pauvreté
				0000	Service Financier
				0000	Service du Matériel et de l'Equipement
				0000	Direction des Etudes, des diagnostics et des Statistiques
	0000	Service des Statistiques			
	0000	Service des Enquêtes			
0000	Service des Etudes et des Projets				
0000	Direction des Stratégies de Réduction de la Pauvreté				

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
	A4 : Opérateur- CHAMBRE DE COMMERCE		0000	Service des stratégies économiques Service des organisations non gouvernementales et autres groupes d'Intérêts
			0000	Direction de la sensibilisation et de la formation
			0000	Service de la Sensibilisation
			0000	Service de la Documentation
			0000	Service de la Formation et de l'Encadrement
			0000	Direction de l'Evaluation et du Suivi
		A4.K1 : Chambre de Commerce	0000	Chambre de Commerce

PROGRAMME PROMOTION DE L'ARTISANAT

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme de l'Artisanat et du Développement des Services s'articule autour des points suivant : la promotion, la structuration, et la formation des artisans en collaboration avec la Chambre Nationale des Métiers de l'Artisanat du Gabon. Il a pour vocation :

- la mise en place de la politique gouvernementale en matière d'artisanat et de développement du secteur sur le plan national;
- l'identification des artisans, l'incitation à se regrouper et la croissance des activités artisanales ;
- l'appui au développement du secteur artisanal ;
- la conception, la coordination et le suivi des actions de lutte contre la pauvreté.

La Direction Générale de l'Artisanat et du Développement de services regroupe trois Directions à savoir :

- la Direction de l'Orientation et de l'Assistance;
- la Direction de l'Encadrement et du Renforcement des Capacités ;
- la Direction du Développement des Services.

Le programme de l'artisanat et du développement des services étant pluridisciplinaire, est en articulation avec les activités suivantes :

- Gestion fiscale ;
- Administration territoriale ;
- Pêche et aquaculture ;
- Développement rural ;
- Solidarité nationale ;
- Gestion et contrôle des activités minières ;
- Gestion et contrôle des activités pétrolières ;
- Valorisation des produits de la filière bois ;
- Tourisme ;
- Culture.
- Formation professionnelle
- Travail
- Promotion des échanges

L'opérateur de l'Etat dans le champ du programme est la **Chambre Nationale des Métiers de l'Artisanat du Gabon (CNMAG)**.

Le responsable du programme (RPROG) est le **Directeur Général de l'Artisanat et du développement des services**.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme PROMOTION DE L'ARTISANAT est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action : promotion des activités artisanales	01		02		01	0
Total	1		2		1	

- (2) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état.

ACTION N° 1 : Promotion des activités artisanales

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- veille dans le secteur de l'artisanat (production de statistiques et réalisation d'études ou enquêtes) ;
- appui à la création et au développement des structures artisanales par le biais de mesures incitatives, fiscales et autres et au moyen d'actions d'accompagnement ;
- création d'unités de production et de commercialisation (villages artisanaux).

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte qui impactent le programme, il faut noter :

- L'existence d'objectifs de développement Durable (ODD), qui engagent le Gabon au plan international ;
- le nombre croissant de créations d'entreprises, des sociétés coopératives et d'associations mais aussi la durée de vie souvent très limitée de ces structures ;
- la méconnaissance du poids de l'artisanat dans le PIB national;
- un secteur informel qui pèse d'un poids considérable face aux entreprises, des administrations multiples en charge de l'application de la réglementation et de la fiscalité ;
- l'importance de l'action des grands partenaires au développement (FAO, PNUD, BAD, UE...).

Les attentes de la population et de la société civile vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- les artisans attendent un appui financier, à la formation, un accès aux marchés publics, un accès à la sous-traitance auprès des majors de l'économie, une aide à la commercialisation de leurs produits, une simplification de la réglementation et une fiscalité plus légère et plus équitable ;
- les publics à insérer professionnellement attendent un appui à la formation et un accès à l'emploi.

Les autorités politiques attendent de l'action du programme, pour leur part :

- l'émergence d'une classe d'entrepreneurs gabonais ;
- le renforcement et la diversification du tissu des TPE ;
- le développement de la sous-traitance dans le secteur de l'artisanat ;
- des opportunités pour les fonctionnaires désireux de se reconvertir dans le secteur privé ;
- des résultats en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- La mise en place de la Chambre Nationale des Métiers de l'Artisanat du Gabon (CNMAG) ;
- La codification et la mise à jour de la nomenclature nationale des métiers de l'artisanat ;

Restent cependant un nombre des difficultés et insuffisances à traiter, notamment :

- Le manque de coordination entre les différents acteurs publics impliqués dans le champ d'action du programme ou dans des champs connexes ;
- L'élaboration d'une charte de l'investissement, au moins au niveau des principes ;
- L'intégration dans le code des marchés publics, la facilité d'accès des TPE gabonaises à la commande publique ;
- La simplification des modalités de création des entreprises par le Guichet Unique de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI) ;

ENJEUX

- Enjeu 1 : Faire de l'artisanat un secteur majeur de création d'activités, d'emplois et de revenu pour la population ;
- Enjeu 2 : Contribuer, en étroite collaboration avec d'autres administrations et les partenaires, à l'autonomisation des populations vulnérables et au recul de la pauvreté.
- Promouvoir le « Made in Gabon »

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Encourager la structuration et le développement des artisans, d'ici à 2027.

- Résultat annuel attendu 1 : 50 artisans structurés ;
- Résultat annuel attendu 2 : 50 artisans structurés accompagnés par l'opérateur ;

OBJECTIF N°2 : Contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires, d'ici à 2027.

- Résultat annuel attendu 1 : 10 produits artisanaux présents dans les grandes surfaces ;
- Résultat annuel attendu 2 : 5 autorisations des produits exportés délivrées

OBJECTIF N°3 : Favoriser l'accès au financement des artisans, d'ici à 2027

- Résultat annuel attendu 1 : 50 artisans sont financés ;
- Résultat annuel attendu 2 : 5 partenaires publics/privés signés.

PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Encourager le structuration et le développement des artisans, d'ici à 2027.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 50 artisans structurés ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 50 artisans structurés accompagnés par l'opérateur.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'artisans structurés	Nombre		50	50	100	300
Nombre d'artisans accompagnés par l'opérateur	Nombre			50	100	300

Source des données : DGADS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 50 artisans structurés

- Activité 1 : recensement des artisans
- Activité 2 : création d'un répertoire des métiers
- Activité 3 : Atelier de formation

Résultat annuel attendu 2 ; 50 artisans structurés accompagnés par l'opérateur

- Activité 1 : Opération identification des artisans dans l'ensemble du territoire national ;
- Activité 2 : Formation des artisans sur la gestion de leurs revenus ;
- Activité 3 : Communication sur le secteur de l'artisanat ;
- Activité 4 : Institutionnalisation et célébration de la journée nationale de l'artisanat ;
- Activité 5 : Création d'un marché international de l'artisanat Gabonais (MIAGA)

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre d'artisans à structurer

50 artisans structurés : ***Cet indicateur a pu être réalisé grâce au financement de l'Etat durant l'exercice 2024.***

Indicateur 2 : Nombre d'artisans accompagnés par l'opérateur

50 artisans structurés accompagnés par l'opérateur

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Direction Générale de la Statistique ;
- Direction Générale des Impôts ;
- Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat CODEPA.

Opérateur 1 : 50 artisans structurés accompagnés par l'opérateur ;

- Activité 1 : renforcement des capacités
- Activité 2 : participation aux foires nationales et internationales

OBJECTIF N°2 : Contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires, d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 10 produits artisanaux présents dans les grandes surfaces ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 5 autorisations des produits exportés délivrées.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de produits artisanaux présents dans les grandes surfaces	Nombre	NC	10	10	20	30
Nombre d'autorisations des produits exportés délivrées	Nombre	NC	5	5	10	15

Source des données : DGADS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Opération d'identification des produits « Made in Gabon » à fort potentiel commercial ; ;
- Elaboration de cinq (05) projets de décrets d'application relatifs à la loi d'orientation de la politique de l'artisanat en république gabonaise à savoir :
 - Projet de décret sur la nomenclature des métiers de l'artisanat (**réalisé et promulgué**)
 - projet de décret portant conditions d'élaboration et de délivrance du certificat d'authenticité des produits artisanaux;
 - projet de décret portant autorisation d'exportation des œuvres artisanales ;
 - projet de décret portant création, modalité d'établissement et condition d'obtention de la carte professionnelle d'artisans en république Gabonaise ;
 - projet de décret portant institutionnalisation de la Journée Nationale de l'Artisanat (JNA) ;
 - projet de décret portant organisation et fonctionnement des villages artisanaux
- Mise en place d'une cellule de veille sur le suivi des actions gouvernementales dans le secteur de l'artisanat.

Résultat annuel attendu 1 : 10 produits artisanaux présents dans les grandes surfaces

- Activité : Création d'unités de production et de commercialisation (villages artisanaux)
- Activité : Sélection des produits selon les normes de l'AGANOR
- Activité : Présentation des produits selon la compétitivité

Résultat annuel attendu 2 : 5 autorisations des produits exportés délivrées

- Activité : promulgation de l'arrêté portant autorisation d'exportation des œuvres
- Activité : détermination tarifaire des œuvres exportées

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de produits locaux présents dans les Grandes Surfaces : 10 produits artisanaux présents dans les Grandes Surfaces.

Le programme avait prévu de savoir le nombre des produits que les artisans devaient écouler dans les grandes surfaces durant les périodes des expositions, notamment l'organisation de l'exposition des Produits locaux issus du secteur artisanal.

Indicateur 2 : Nombre d'autorisations des produits exportés délivrées : 5 autorisations des produits exportés délivrées durant l'année 2024

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Petites et Moyennes Entreprises (PME)
- DGMP.
- Opérateur 1 : CNMAG*

OBJECTIF N°3 : Favoriser l'accès au financement des artisans, d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** 50 artisans sont financés ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** 5 partenariats publics/privés signés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre artisans sont financés ;	Nombre	NC	50	10	15	105
Nombre partenariats publics/privés signés	Nombre	NC	5	10	15	60

Source des données : DGADS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Partenariat avec les organismes d'aide au développement et des micros-finances ;

Résultat annuel attendu 1 : 10 artisans sont financés ;

- Activité : Accompagner les groupements dans le montage des projets (Business Plan)
- Activité : Signer des partenariats avec les micros finances

Résultat annuel attendu 2 : 10 partenaires publics/privés signés

- Activité : Organiser les rencontres d'échanges et d'informations avec les partenaires publics / privés
- Activité : définir les critères d'éligibilités pour les bénéficiaires

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre des artisans financés : 10 artisans sont financés

Indicateur 2 : Nombre de partenariats publics/privés signés pour le financement des artisans : 10 partenaires publics/privés signés

Contributions des opérateurs/partenaires :

- CNMAG
- Partenariat publics privés (PPP)

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
13.505.1: Promotion des activités artisanales	160016182	160016181	-	160016181	160016181	160016181	160016182	160016181	-	160016181	160016181	160016181
Titre 1. Charges financières de la dette					-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	102009584	102009584	-	102009584	102009584	102009584	102009584	102009584	-	102009584	102009584	102009584
Titre 3. Dépenses de biens et services	46006598	46006598	-	46006598	46006598	46006598	46006598	46006598	-	46006598	46006598	46006598
Titre 4. Dépenses de transfert	12000000	12000000	-	12000000	12000000	12000000	12000000	12000000	-	12000000	12000000	12000000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13.505.2: Développement des métiers de l'artisanat	100000000	100000000	-	100000000	100000000	100000000	100000000	100000000	-	100000000	100000000	100000000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme: Promotion de l'artisanat	260 016 182	260 016 181	-	260 016 181	260 016 181	260 016 181	260 016 182	260 016 181	-	260 016 181	260 016 181	260 016 181
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	102 009 584	102 009 584	-	102 009 584	102 009 584	102 009 584	102 009 584	102 009 584	-	102 009 584	102 009 584	102 009 584
Titre 3. Dépenses de biens et services	146 006 598	146 006 598	-	146 006 598	146 006 598	146 006 598	146 006 598	146 006 598	-	146 006 598	146 006 598	146 006 598
Titre 4. Dépenses de transfert	12 000 000	12 000 000	-	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	-	12 000 000	12 000 000	12 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- (2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie						
Catégorie A		32		10	10	42
Catégorie B		28		10	10	38
Catégorie C		3		5	+5	4
Main d'œuvre non permanente		6	0	5	0	0
Total pour les emplois de l'administration		69	0	30	25	94

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
Opérateur 1 : xxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	10	18	20
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	0	0	0
Total pour l'opérateur xxxx	10	18	20
Opérateur 2 : xxxxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx			
Opérateur x : xxxxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx			
Total pour le programme			

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)						
Catégorie B (s3)						
Catégorie C (s4)						
Main d'œuvre non permanente (t)						
Emplois des opérateurs (u)						
Total pour le programme = s + t + u						

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

La justification par action et par titre est faite par activité. Une activité peut regrouper différentes titres (et natures) de dépenses. La rubrique observation permet d'apporter des détails supplémentaires sur la répartition de crédits.

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action N° 1 : Promotion des activités artisanales			264 355 311	264 355 311	
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1			-	-	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			104 304 621	104 304 621	
Dépenses obligatoires			-	-	
Salaire MONP					
Titre 3: Biens et services					
Fonctionnement de la DGADS			48 050 690	48 050 690	
Dépenses Indispensables				-	
Activité 1: Organisation du Marché International de l'Artisanat Gabonais (MIAGA)			10 000 000	10 000 000	
Fournitures informatiques	80 ordinateurs port	100 000	8 000 000	8 000 000	
Frais de communication	Forfait / 3jrs	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Fourniture d'imprimerie	10 Banderole, gadgets, tee-shirt,	100 000	1 000 000	1 000 000	
Activité 2: Opération d'identification et de structuration des artisans			6000 000	6000 000	
Fournitures informatiques	10 cartouches d'encre (noir & blanc)	100 000	1 000 000	1 000 000	
Frais de Mission...	10 jrs	300 000	3 000 000	3 000 000	
Fourniture d'imprimerie	10 imprimantes,	200 000	2 000 000	2 000 000	
			-	-	
Activité 3 : Le répertoire des métiers et d'entreprises de services ;			2 000 000	2 000 000	
Fourniture d'imprimerie	10 cartouches d'encre (noir & blanc)	100 000	1 000 000	1 000 000	
Fournitures informatiques	100 cartouches d'encre (noir & blanc)	50 000	500 000	500 000	
Frais de communication	Forfait 2jrs	500 000	500 000	500 000	
Activité4 : Journée nationale de l'artisanat			6000 000	6000 000	
Fourniture d'imprimerie	10 Banderole, gadgets, tee-shirt,	200 000	2 000 000	2 000 000	
Fournitures informatiques	10 cartouches d'encre (noir & blanc)	200 000	2 000 000	2 000 000	
Frais de communication	Forfait / × 2jrs	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Honoraires des experts	2 experts 500 000 × 1jr	1000 000	1 000 000	1 000 000	
Activité 5 : Atelier de formation sur la gestion des revenus des artisans			3000 000	3000 000	
Fournitures informatiques	10 cartouches d'encre (noir & blanc)	100 000	1 000 000	1 000 000	
Fourniture d'imprimerie	1 Banderole, gadgets, tee-shirt,	500 000	5 000 000	5 000 000	
Frais de communication	Forfait/ 500 000	500 000	500 000	500 000	
Honoraires des experts	Nombre d'experts/ ×2 jrs	500 000	1 000 000	1 000 000	
Activité 6 : Elaboration de trois (03) projets de décrets d'application relative à la loi d'orientation de la politique de l'artisanat en république gabonaise (DGADS) :			1000 000	1000 000	
Fourniture d'imprimerie	10 cartouches d'encre (noir & blanc)	50 000	500 000	500 000	
Fournitures informatiques	1 ordinateur hp	50 000	500 000	500 000	
Activité 7 : Opérationnalisation du PAP 2025			2 000 000	2 000 000	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Fournitures informatiques	10 cartouches d'encre (noir & blanc)	100 000	1 000 000	1 000 000	
Fourniture d'imprimerie	10 cartouches d'encre (noir & blanc)	100 000	1 000 000	1 000 000	
Fournitures informatiques	100 cartouches d'encre (noir & blanc)	100 000			
Activité 8 : Tournées provinciales pour l'identification et le recensement des artisans dans les 9 Provinces			6 000 000	6 000 000	
Fournitures informatiques	20 cartouches d'encre (noir & blanc)	100 000	2 000 000	2 000 000	
Hébergement	10 jours 30 000	10	3 000 000	3 000 000	
Fourniture d'imprimerie	5 imprimantes	500 000	500 000	500 000	
Frais de Mission...	10 jrs	50 000	500 000	500 000	
Titre 4: Transferts			112 000 000	112 000 000	
Dépenses obligatoires					
Subventions : COOPAM			7 000 000	7 000 000	
CODEPA			5 000 000	5 000 000	Cette cotisation est passée de 5 000 000 à 10 000 000
Fonctionnement de la CNMAG			100 000 000	100 000 000	
Total programme	-	-	264 355 311	264 355 311	-

RATTACHEMENT DES SERVICES

Insérez la version actualisée du rattachement des services du programme.

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés		
Mission : 13. 505 Promotion de l'artisanat	A1 :	A1K1	0000	Cabinet du Directeur Général de de l'Artisanat		
			0000	Service Courrier, Archives et Documentation		
			0000	Service Ressources Humaines et Moyens		
			0000	Service Systèmes d'Information, Etudes et Statistiques		
			0000	Direction de l'Orientation et de l'Assistance à l'Artisanat		
			0000	Service d'Analyse des Projets		
			0000	Service de l'Information Economique		
			0000	Service d'Appui et suivi des procédures		
			0000	Direction de l'Encadrement et de Renforcement des Capacités		
			0000	Service Encadrement des Artisans		
			0000	Service Renforcement des Capacités		
			0000	Service Gestion des Partenariats		
			0000	Services Territoriaux		
			0000	Développement des services		
			0000	Service marchand		
			0000	Service partenariat		

PROGRAMME PROMOTION DES ECHANGES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Promotion des Echanges » est conduit par le **Directeur Général du Commerce**.

Ce programme se décline en deux actions : (1) Commerce Intérieur et (2) Commerce Extérieur.

Les attributions du Programme se présentent comme suit :

- la libre circulation et la disponibilité des produits sur l'ensemble du territoire national ;
- l'identification et la levée des obstacles au Commerce ;
- la révision, la mise en cohérence et la vulgarisation des textes liés au Commerce ;
- la vulgarisation des bonnes pratiques commerciales ;
- la vulgarisation des instruments de régulation du Commerce extérieur ;
- l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf (Initiative Guidée du Commerce des Services) ;
- l'encadrement et l'accompagnement du secteur informel (les petits Commerçants et les Producteurs locaux) ;
- les opérations de surveillance des marchés (Commerçants, Importateurs et Exportateurs) ;
- les opérations de contrôle de stocks et du circuit de distribution ;
- la promotion et la production commerciale ;
- le suivi des Accords de Coopérations économiques et commerciales.

Les actions relevant du Programme Concurrence, Consommation, Prix et Qualité, à savoir le contrôle des prix et de la qualité des produits et denrées alimentaires, ainsi que les opérations liées à la libre concurrence du marché, sont exclues du champ du Programme.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du Programme « Promotion des Echanges » est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : Commerce National	2	0	4	9	0	0
Action 2 : Commerce International	0	0	1	0	0	0
Total	2	0	5	9	0	0

ACTION N° 1 : Commerce national

Cette action porte non seulement sur les activités de Commerce national mais aussi sur celles liées aux inspections et aux contentieux. Elle comprend les principales activités suivantes :

- l'identification des Opérateurs économiques du secteur Commerce (cartographie) ;
- l'identification de la chaîne d'approvisionnement et des circuits de distribution des produits et marchandises ;
- l'actualisation et la vulgarisation des textes liés au Commerce ;
- l'identification et la levée des barrières non tarifaires liées au Commerce (actions transversales).
- la Promotion Commerciale (labélisation « *Made in Gabon* », urbanisation commerciale, organisation des Foires et journées portes ouvertes) ;
- l'accompagnement et la valorisation de la production locale ;
- la lutte contre la Vie chère (actions transversales) ;
- l'établissement et la vulgarisation des Référents de régulation du Commerce Intérieur (Fiche de déclaration de stock, etc.) ;
- la veille au respect de la réglementation et des pratiques en matière commerciale ;
- le renforcement de capacités opérationnelles des agents ;
- l'identification des Commerces et la sensibilisation des Opérateurs économiques sur le respect des bonnes pratiques commerciales et la réglementation en vigueur en matière commerciale ;
- la vérification des documents à l'exercice des activités commerciales (conformité) ;
- le contrôle spécifique des Opérateurs économiques ;
- la formalisation des agents Officiers de Police Judiciaire à compétence spéciale (Formation et prestation de serment) ;
- l'élaboration du Plan de communication sur les opérations de surveillance ;
- le suivi et règlement du contentieux en matière de Commerce (tableau de suivi des infractions et recommandations).

La déclinaison par activités régaliennes est la suivante :

Instruire tous les dossiers relatifs à la certification des produits locaux en relation avec les autres administrations et organismes compétents (Labélisation des Produits Locaux à Fort Potentiel Economique)

Préparer et participer à toute manifestation ou évènement à caractère commercial notamment les foires, salons, expositions, tables rondes et fora

Veiller au respect de la réglementation relative à la tenue des stocks

Instruire et suivre les dossiers relatifs à l'implantation géographique des établissements commerciaux

Mener des actions visant le développement des activités commerciales sur l'ensemble du territoire national

Orienter, conseiller et assister les Opérateurs économiques

Veiller au respect des normes relatives aux activités et pratiques commerciales avec les autres administrations compétentes

ACTION N° 2 : Commerce international

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf ;
- la mise en œuvre du Programme annuel COMCEC ;
- l'installation des Postes de contrôles de Commerce ;
- la régulation, la vulgarisation et l'acquisition des outils de Commerce Extérieur ;
- la sensibilisation des Opérateurs économiques sur les opportunités et enjeux de la ZLECAf ;
- le renforcement de capacités opérationnelles des Agents

La déclinaison par activité régalienne est la suivante :

- Mettre en œuvre les mesures relatives à la Facilitation des Echanges Commerciaux
- Mettre en œuvre les Accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux, et assurer le suivi de leur application
- Renforcer le processus d'intégration régionale
- Veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires en matière d'importation et d'exportation

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

De l'état des lieux et du diagnostic de la situation, il ressort les idées fortes suivantes :

❖ **Sur le plan international :**

- le Gabon a pris des engagements internationaux visant à promouvoir ses échanges commerciaux bilatéraux et multilatéraux. Cependant, l'application de ces engagements est conditionnée par la mise en conformité du cadre institutionnel et réglementaire sur le plan national ;
- le Gabon est signataire de plusieurs Accords commerciaux internationaux dont les retombés au niveau national sont peu visibles. Les échanges commerciaux réalisés au titre de ces Accords, présentent une balance commerciale globalement déficitaire ;
- les échanges commerciaux transfrontaliers sont peu développés ;
- les PME locales, encore au stade embryonnaire, sont généralement des structures individuelles ou de très petites tailles, très limitées pour la conquête des marchés extérieurs, et souvent peu préparées à affronter la concurrence sur les marchés sous régionaux et internationaux.

❖ **Sur le plan national :**

- la part du secteur informel reste très importante ;
- le secteur privé est peu développé, l'Etat reste le principal pourvoyeur de marchés ;
- la non-maîtrise des chaînes d'approvisionnement et du circuit de distribution occasionne une inflation généralisée des prix ;
- la multiplicité des contrôles due aux chevauchements des compétences occasionne un dérèglement du fonctionnement des marchés ;
- L'insuffisance sur le marché local des produits locaux crée une forte dépendance aux produits importés ;
- le manque de moyens de déplacement des brigades mobiles du Commerce limite l'action de surveillance des marchés ;
- le manque d'accompagnement des Commerçants locaux les rend vulnérables et incapables de s'étendre à l'international ;
- le faible suivi et le manque de statistiques en matière de Commerce domestique fragilise le tissu économique national ;
- la coopération interministérielle en vue de la Promotion des Echanges reste à renforcer (DGC, DGCC, DGDDI, MAE et les autres Administrations sectorielles) ;
- une meilleure harmonisation des champs de compétences avec l'ANPI, la DGCC et l'Industrie s'impose ;
- il y a lieu de renforcer la coopération avec la Chambre de Commerce.

Les principaux éléments de contexte et les faits marquants récents sont :

- la lutte contre la Vie chère ;
- la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ;
- la valorisation de la production locale pour réduire la forte dépendance extérieure ;
- l'amélioration du climat des affaires au sein de la zone des trois frontières (Cameroun-Gabon-Guinée) ;
- le renforcement des contrôles aux frontières.

Les points forts de l'action de l'Etat en matière de Promotion des Echanges sont :

- la diversification de l'économie, par la valorisation du Gabon vert, du Gabon bleu et du Gabon des Services ;
- le renforcement de la Coopération économique et commerciale du Gabon, à travers les Accords de Partenariat ;
- les réformes opérées dans le cadre du fonctionnement de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI) ;

- l'amélioration de l'environnement des affaires, à travers l'adoption du Code de Commerce et d'autres mesures en matière commerciale
- la mise en œuvre effective de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE).

Les attentes du gouvernement, des Opérateurs économiques et de la société civile en matière de Promotion des Echanges sont :

- **pour ce qui est du Gouvernement** : poursuite des engagements régionaux et internationaux du Gabon en matière d'échanges commerciaux, grâce à l'amélioration de l'environnement des affaires ; promotion de la facilitation des échanges pour une meilleure lisibilité et visibilité du Gabon ; Lutte contre la Vie chère, par un meilleur suivi du circuit de distribution et un accompagnement efficace dans la valorisation des produits locaux ;
- **s'agissant des Opérateurs économiques** : vulgarisation des dispositifs institutionnels et de régulation de l'activité commerciale ; coordination des actions de contrôle sur le terrain ; accompagnement technique sur le processus d'intégration régionale et continental ; mise en place d'un Cadre promotionnel des activités commerciales ;
- **au niveau de la société civile** : disponibilité régulière des produits de consommation de grande masse en prévention des pénuries, source d'inflation ; maîtrise du circuit de distribution ; disponibilité des stocks pour lutter contre la Vie chère.

L'objectif global du Programme Promotion des Echanges est de rendre dynamique les échanges commerciaux nationaux, bilatéraux et multilatéraux. Cela passe par le renforcement du cadre juridique et réglementaire, la régulation et la veille aux bonnes pratiques commerciales, ainsi que par le suivi de la mise en œuvre des Accords de Coopération économiques et commerciales.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Parfaire la maîtrise des Opérateurs économiques par branche d'activité, en vue de l'élaboration d'une cartographie du Commerce au Gabon
- Enjeu 2 : Parvenir à tirer profit des Accords de Coopération en matière commerciale
- Enjeu 3 : Mettre en œuvre les mécanismes de facilitation des échanges nationaux, bilatéraux et multilatéraux
- Enjeu 4 : Promouvoir la valorisation et la commercialisation des produits locaux
- Enjeu 5 : Veiller au respect de la réglementation en vigueur en matière de Commerce
- Enjeu 6 : Assainir l'environnement des affaires
- Enjeu 7 : Garantir l'approvisionnement régulier des produits de consommation de grande masse sur le marché local, en vue de lutter contre la Vie chère.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Renforcer les échanges commerciaux du Gabon d'ici à 2027

- **Résultat annuel attendu 1** : la feuille de route de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) est mise en œuvre à 50% ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 2 actions sont menées dans le cadre de l'Accord sur la ZLECAF ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 20 nouveaux produits sont présentés pour l'obtention de l'Agrément au Tarif Préférentiel Généralisé (TPG) CEEAC/CEMAC.

OBJECTIF N°2 : Identifier et labéliser les produits nationaux à fort potentiel commercial d'ici à 2027

- **Résultat annuel attendu 1** : 50 producteurs locaux sont identifiés ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 3 produits locaux à fort potentiel commercial sont labélisés ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 1 manifestation économique et commerciale est organisée ;
- **Résultat annuel attendu 4** : 25 produits locaux sont présents dans les grandes surfaces.

OBJECTIF N°3 : Veiller au respect des bonnes pratiques commerciales d'ici à 2027

- **Résultat annuel attendu 1** : 95 agents des Services centraux et territoriaux sont formés sur les outils de contrôle, les procédures d'inspections et de surveillance de l'activité commerciale ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 150 Opérateurs économiques sont sensibilisés au respect de la réglementation commerciale ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 150 Opérateurs économiques sont contrôlés dans le Grand Libreville.

OBJECTIF N°1 : Renforcer les échanges commerciaux du Gabon d'ici à 2027**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de Service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : la feuille de route de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) est mise en œuvre à 50% ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 2 actions sont menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 20 nouveaux produits sont présentés pour l'obtention de l'Agrément au Tarif Préférentiel Généralisé (TPG) CEEAC/CEMAC.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de mise en œuvre de la feuille de route de l'AFE	%		30	50	75	100
Nombre d'actions menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf	Nombre	N.A.	N.A.	2	2	2
Nombre de produits présentés pour l'obtention de l'Agrément au TPG CEEAC/CEMAC	Nombre	0	5	20	20	20

Source des données : DGC

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : la feuille de route de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) est mise en œuvre à 50%

- Révision du Cadre règlementaire
- Renforcement des capacités du Comité National de Facilitation des Echanges (CNFE)

Résultat annuel attendu 2 : 2 actions sont menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf

- Elaboration, validation et restitution de la Stratégie Nationale ZLECAf
- Elaboration à 30% de la seconde liste d'engagements spécifiques du Gabon pour le Commerce des Services

Résultat annuel attendu 3 : 20 nouveaux produits sont présentés pour l'obtention de l'Agrément au Tarif Préférentiel Généralisé (TPG) CEEAC/CEMAC

- Sensibilisation des Opérateurs économiques sur le Tarif Préférentiel CEMAC/CEEAC
- Renforcement des capacités des Opérateurs économiques et présentation de la procédure de validation des dossiers

Précisions méthodologiques :**Indicateur 1 : niveau de mise en œuvre de la feuille de route de l'AFE**

Cet indicateur apprécie le niveau de mise en œuvre de la feuille de route de l'AFE. Il s'obtient par le ratio entre le nombre d'actions réalisées dans le cadre de cette feuille de route et le nombre total d'actions à réaliser.

Indicateur 2 : nombre d'actions menées dans le cadre de de la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf

Cet indicateur concerne les actions mises en œuvre dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf. Il s'agit d'un simple décompte.

Indicateur 4 : Nombre de nouveaux produits locaux éligibles au TPG CEEAC/CEMAC.

Cet indicateur se mesure par simple décompte.

Objectif n°2 : Identifier et labéliser les produits nationaux à fort potentiel commercial d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de Service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 50 producteurs locaux sont identifiés ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 3 produits locaux à fort potentiel commercial sont labélisés ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 1 manifestation économique et commerciale est organisée ;
- **Résultat annuel attendu 4** : 25 produits locaux sont présents dans les grandes surfaces.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de producteurs locaux identifiés	Nombre	N.A.	10	50	50	50
Nombre de produits locaux à fort potentiel commercial labélisé	Nombre	0	3	3	3	3
Nombre de manifestations économiques et commerciales organisée	Nombre	0	2	1	1	1
Nombre de produits locaux présents dans les grandes surfaces	Nombre	20	5	25	25	25

Source des données : DGC

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 50 producteurs locaux sont identifiés

- travaux préparatoires ;
- déploiement des équipes de collecte de données sur trois Provinces cibles ;
- traitement des données collectées.

Résultat annuel attendu 2 : 3 produits locaux à fort potentiel commercial sont labélisés

- mise en place d'un Groupe ad hoc ;
- travaux préparatoires ;
- renforcement des capacités des Agents dans le processus de labélisation ;
- déploiement des équipes sur 3 provinces pour la visite des unités de production ;
- sessions de validation des produits à labéliser.

Résultat annuel attendu 3 : 1 manifestation économique et commerciale est organisée

- travaux préparatoires ;
- identification des potentiels Partenaires publics et privés ;
- élaboration du plan de communication ;
- lancement officiel de la Foire.

Résultat annuel attendu 4 : 25 produits locaux sont présents dans les grandes surfaces

- travaux préparatoires ;
- suivi-évaluation de la présence des produits locaux dans les grandes surfaces ;
- encadrement des Partenariats d'affaires ;
- Plan de communication.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de producteurs locaux identifiés.

Cet indicateur mesure le nombre de producteurs locaux identifiés en 2025. Il s'obtient par **simple décompte**.

Indicateur 2 : Nombre de produits locaux à fort potentiel commercial labélisés.

Cet indicateur mesure le nombre de **produits locaux à fort potentiel commercial labélisés** en 2025. Il s'obtient par **simple décompte**.

Indicateur 3 : Nombre de manifestations économiques et commerciales organisées. Il s'obtient par **simple décompte**

Indicateur 3 : Nombre de produits locaux présents dans les grandes surfaces en 2025. Il s'obtient par simple décompte

Objectif n°3 : Veiller au respect des bonnes pratiques commerciales en d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de Service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 95 agents des Services centraux et territoriaux sont formés sur les outils de contrôle, les procédures d'inspections et de surveillance de l'activité commerciale ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 150 Opérateurs économiques sont sensibilisés au respect de la réglementation commerciale ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 150 Opérateurs économiques sont contrôlés dans le Grand Libreville.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'agents formés dans les Services centraux et territoriaux à la maîtrise des outils de contrôle, des procédures d'inspections et de surveillance de l'activité commerciale	Nombre	N.A.	80	175	270	285
Nombre d'Opérateurs économiques sensibilisés au respect de la réglementation commerciale	Nombre	N.A.	15	165	315	450
Nombre d'Opérateurs économiques contrôlés dans le Grand Libreville	Nombre	N.A.	150	300	450	600

Source des données : DGC

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 95 agents des Services centraux et territoriaux sont formés sur les outils de contrôle, les procédures d'inspections et de surveillance de l'activité commerciale

- Atelier de renforcement des capacités des agents des Services centraux ;
- Missions de renforcement des capacités des agents des Services territoriaux.

Résultat annuel attendu 2 : 150 Opérateurs économiques sont sensibilisés au respect de la réglementation commerciale

- Atelier de sensibilisation ;
- Plan de communication médiatique.

Résultat annuel attendu 3 : 150 Opérateurs économiques sont contrôlés dans le Grand Libreville ;

Missions d'inspections et d'enquêtes auprès des Opérateurs économiques du Grand Libreville.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre d'agents formés dans les Services centraux et territoriaux à la maîtrise des outils de contrôle, des procédures d'inspections et de surveillance de l'activité commerciale en 2025.
Il s'agit d'un cumul.

Indicateur 2 : Nombre d'Opérateurs économiques sensibilisés sur le respect de la réglementation commerciale.
Il s'agit d'un cumul.

Indicateur 3 : Nombre d'Opérateurs économiques contrôlés dans le Grand Libreville
Il s'agit d'un cumul

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
13.507.1: Commerce national	3 196 453 530	3 850 268 681	483 484 848	4 333 753 529	4 333 753 529	4 333 753 529	3 196 453 530	3 850 268 681	483 484 848	4 333 753 529	4 333 753 529	4 333 753 529
Titre 1. Charges financières de la dette					0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	2 442 948 737	2 442 948 737	0	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737	0	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737
Titre 3. Dépenses de biens et services	753 504 793	270 019 945	483 484 848	753 504 793	753 504 793	753 504 793	753 504 793	270 019 945	483 484 848	753 504 793	753 504 793	753 504 793
Titre 4. Dépenses de transfert	0	-1	0	-1	-1	-1	0	-1	0	-1	-1	-1
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	1 137 300 000	0	1 137 300 000	1 137 300 000	1 137 300 000	0	1 137 300 000	0	1 137 300 000	1 137 300 000	1 137 300 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13.507.2: Commerce international	94 906 809	94 906 809	0	94 906 809	94 906 809	94 906 809	94 906 809	94 906 809	0	94 906 809	94 906 809	94 906 809
Titre 1. Charges financières de la dette					0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	45 026 207	45 026 207	0	45 026 207	45 026 207	45 026 207	45 026 207	45 026 207	0	45 026 207	45 026 207	45 026 207
Titre 4. Dépenses de transfert	49 880 602	49 880 602	0	49 880 602	49 880 602	49 880 602	49 880 602	49 880 602	0	49 880 602	49 880 602	49 880 602
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme Promotion des échanges	3 291 360 339	3 945 175 490	483 484 848	4 428 660 338	4 428 660 338	4 428 660 338	3 291 360 339	3 945 175 490	483 484 848	4 428 660 338	4 428 660 338	4 428 660 338
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	2 442 948 737	2 442 948 737	0	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737	0	2 442 948 737	2 442 948 737	2 442 948 737
Titre 3. Dépenses de biens et services	798 531 000	315 046 152	483 484 848	798 531 000	798 531 000	798 531 000	798 531 000	315 046 152	483 484 848	798 531 000	798 531 000	798 531 000
Titre 4. Dépenses de transfert	49 880 602	49 880 601	0	49 880 601	49 880 601	49 880 601	49 880 602	49 880 601	0	49 880 601	49 880 601	49 880 601
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	1 137 300 000	0	1 137 300 000	1 137 300 000	1 137 300 000	0	1 137 300 000	0	1 137 300 000	1 137 300 000	1 137 300 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

- (3) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie		0	0	0	0	0
Catégorie A		184	0	10	10	194
Catégorie B		268	0	10	10	278
Catégorie C		90	0	0	0	90
Main d'œuvre non permanente		82	9	0	-9	73
Total pour les emplois de l'administration		624	9	20	11	635

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Aucun opérateur

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DÉPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	542	2 442 948 736	562	2 497 910 800	20	54 962 062
Hors catégorie (s1)	0	0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)	184		194			
Catégorie B (s3)	268		278			
Catégorie C (s4)	90		90			
Main d'œuvre non permanente (t)	82		73			
Emplois des opérateurs (u)	0		0	0	0	0
Total pour le programme = s + t + u	628		635			

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

La justification par action et par titre est faite par activité. Une activité peut regrouper différentes titres (et natures) de dépenses. La rubrique observation permet d'apporter des détails supplémentaires sur la répartition de crédits.

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Action 1 : Commerce National		3 262 595 027	3 262 595 027	
Titre 3: Biens et Services				
Dépenses obligatoires		-	-	
Loyer				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
Autres dépenses		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4: Transferts		-	-	
Dépenses obligatoires		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
Dépenses Indispensables		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
Autres dépenses		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 5: investissement		-	-	
Acquisition équipement informatique				
Acquisition équipement et machine spécialisée				
Acquisition véhicule				
Autre dépenses (à préciser)				
Activités régaliennes/activités ponctuelles N :				
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)				
Dépenses obligatoires				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3: Biens et Services				
Dépenses obligatoires				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4: Transferts				
Dépenses obligatoires				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Dépenses Indispensables				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Autres dépenses				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 5: investissement				
Equipement informatique				
Equipement et machine spécialisée				
Autres dépenses (à préciser)				
Action X				
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1				
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)				
Dépenses obligatoires				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3: Biens et Services				
Dépenses obligatoires				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4: Transferts				
Dépenses obligatoires				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Dépenses Indispensables				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Activités régaliennes/activités ponctuelles N :				
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)				
Dépenses obligatoires				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
vacation					
Frais de session des institutions...					
Titre 3: Biens et Services					
Dépenses obligatoires					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
Dépenses Indispensables					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
Autres dépenses					
Autres dépenses (à préciser)					
Titre 4: Transferts					
Dépenses obligatoires					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
Dépenses Indispensables					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
Autres dépenses					
vacation					
Autres dépenses (à préciser)					
Titre 5: investissement					
Equipement informatique					
Equipement et machine spécialisée					
Autres dépenses (à préciser)					
Total programme	-	-	-	-	-

RATTACHEMENT DES SERVICES

Insérez la version actualisée du rattachement des Services du programme.

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés	
13.507 : PROMOTION DES ECHANGES	A1: BOP COMMERCE	A1K1 : Commerce Intérieur	0000	Direction Générale du Commerce	
			0000	Cabinet du Directeur Général	
			0000	Service Courrier, Archives et Documentation	
			0000	Service Ressources Humaines et Moyens	
			0000	Service Systèmes d'Information, Études et Statistiques	
			0000	Service de la Règlementation	
			0000	Direction Commerce Intérieur	
			0000	Service Promotion Commerciale	
			0000	Service Production Commerciale et Relation avec les Entreprises	
			0000	Service Implantation et Urbanisme Commercial	
		A1K2 : Commerce Extérieur	0000	Direction du Commerce Extérieur	
			0000	Service Relations Économiques et Commerciales Internationales	
			0000	Services Règlementation et Enquêtes Commerciales	
			0000	Services Commerce des Services	
			0000	Le centre de référence de l'organisation Mondiale du Commerce	
		A1K3 : Délégation Commerce Estuaire	2100	Délégation commerce Estuaire	
			A1K4 : Délégation Commerce Haut-Ogooué	2200	Délégation Commerce Haut-Ogooué
				A1K5 : Délégation Commerce Moyen- Ogooué	2300
			A1K6 : Délégation Commerce Ngounié	2400	Délégation Commerce Ngounié
			A1K7 : Délégation Commerce Nyanga	2500	Délégation Commerce Nyanga
			A1K8 : Délégation Commerce Ogooué- Ivindo	2600	Délégation Commerce Ogooué-Ivindo
			A1K9 : Délégation Commerce Ogooué-Lolo	2700	Délégation Commerce Ogooué-Lolo
			A1L1 : Délégation Commerce Ogooué- Maritime	2800	Délégation Commerce Ogooué-Maritime
			A1L2 : Délégation Commerce Woleu-Ntem	2900	Délégation Commerce Woleu-Ntem
			A1L3 : Inspections et Contentieux	0000	Direction des Inspections et du Contentieux
		0000		Service Inspections et enquêtes Commerciales	
		0000		Service Contentieux	
	0000	Service Orientation et Conseil			
	G1: DOCUMENTS DE COMMERCE	G1K1 : Documents de Commerce	0000	Documents de Commerce	

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DU COMMERCE ET DE L'ENTREPRENEURIAT

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Pilotage et Soutien aux Politiques du Commerce et de l'Entrepreneuriat a pour principales missions la définition des orientations stratégiques, d'une part, et la coordination technique et l'administration générale des services du Ministère du commerce, des PME/PMI, Chargé des Activités Génératrices de Revenu, d'autre part. Il vient en appui des Programmes "Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Economie Sociale » " et "Promotion des Echanges".

Le **Secrétaire Général** du Ministère du commerce, des PME/PMI, Chargé des Activités Génératrices de Revenus en est le Responsable

Il comprend deux actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle ;
- Coordination administrative.

Le programme se compose des entités administratives suivantes :

- Cabinet du Ministre ;
- Inspection Générale des Services ;
- Secrétariat Général ;
- Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) ;
- Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) ;
- Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI).

Le programme prend en charge le pilotage des politiques publiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'administration.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme pilotage et soutien aux politiques du commerce et de l'entrepreneuriat est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	1	0	2	0	0	0
Action 2 : Coordination administrative	1	0	2	0	0	0
Total	2	0	4	0	0	0

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette action repose sur :

- la conception de la stratégie ministérielle en matière de régulation des activités commerciales et de surveillance des marchés, de promotion des PME et l'entrepreneuriat social, et de lutte contre la pauvreté ;
- l'anticipation des évolutions en matière de politique et de développement du commerce et de l'industrie commerciale via les nouvelles technologies du numérique ;
- l'application du contrôle de la performance du département ;
- l'élaboration des textes législatifs et réglementaires en matière commerciale, puis assurer leur mise en application.

Le pilotage de la stratégie ministérielle est mis en œuvre par le Cabinet du Ministre et l'Inspection Générale des Services du Ministère.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

Pilotée par le Secrétaire Général, cette action recouvre toutes les activités qui concourent à la performance des autres Programmes de p*Politique publique du Ministère, en leur fournissant un soutien et un encadrement. Elle vise entre autres les considérations de gestion ci-après :

- la maîtrise des effectifs du Département ;
- le suivi des carrières et le renforcement des capacités des agents ;
- l'amélioration de la qualité des services produits par les fonctions supports ;
- la bonne évaluation et programmation des besoins du Département ;
- l'effectivité de l'exécution des dépenses ;
- la maîtrise et l'optimisation du système d'information ;
- la collecte et l'archivage des documents.

La mise en œuvre est assurée par :

- le Secrétariat Général ;
- les Fonctions supports.

Les Fonctions supports sont portées par des Directions Centrales (Affaires Financières, Affaires Juridiques, Communication, Documentation et Archivage, Ressources Humaines, Statistiques et Etudes, Système d'Information)

Les Directions actuellement opérationnelles sont :

- la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF), qui comprend quatre (04) Services pour la gestion de l'information financière, de la commande publique et du patrimoine du Ministère ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH), dotée de cinq (05) Services pour assurer la gestion et le suivi des carrières des agents ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI), qui contient trois (03) Services pour l'accomplissement de ses missions.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, Petites et Moyennes Industries, chargé des Activités Génératrice de Revenus a été créé à la suite de la mise en place du premier Gouvernement de la Transition. Il s'est vu assigner comme missions principales :

- participer à la diversification de l'économie gabonaise par la compétitivité du secteur privé à travers des PME et TPE Opérationnelles, Rentables et Responsables ;
- œuvrer au développement d'une économie centrée sur le social et l'environnement ;
- faire des PME et de l'Economie Sociale des secteurs majeurs de création d'activités, d'emplois et de revenus pour la population.

La configuration actuelle du Ministère résulte de la fusion entre le Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprise de l'Entrepreneuriat National et de l'Economie Sociale et le Ministère en charge du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries. En considération des aspirations légitimes des populations, fortement impactées par une situation économique caractérisée par un chômage en hausse, le Ministère a notamment la lourde charge de mettre en place un environnement favorable à la compétitivité du secteur privé à travers des PME et TPE performantes, d'une part, et de faire des PME et de l'Economie Sociale des secteurs majeurs de création d'activités, d'emplois et de revenus pour la population.

A cet effet, le Programme Pilotage et Soutien aux Politiques du Commerce et de l'Entrepreneuriat s'est assigné l'ambition de modernisation de son Administration par la mise en place des outils modernes de Gestion des activités des Services.

Cela passe notamment par un système efficace de pilotage et de management du Ministère, à travers :

- le renforcement des capacités opérationnelles de l'ensemble du Personnel ;
- le développement des Systèmes d'Information en vue de la production des statistiques et de l'amélioration de la gestion des données ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des performances des Programmes de politique publique
- la mise en place d'un Plan de communication permettant de communiquer sur les actions conduites au par le Ministère du Commerce, des PME/PMI, chargé des Activités Génératrices de Revenus ;
- le développement des mécanismes de gestion et de suivi du patrimoine du Ministère.

ENJEUX

- Enjeu 1 : assurer la bonne gouvernance de l'Administration ;
- Enjeu 2 : faire des Fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'Administration.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Contrôler la régularité des activités de 211 Services d'ici à 2027

- Résultat annuel attendu : 71 services du Ministère sont contrôlés sur l'étendue du territoire national

OBJECTIF N°2 : Formaliser 23 procédures d'ici à 2027

- Résultat annuel attendu : 10 procédures sont formalisées

OBJECTIF N°3 : Disposer de Ressources Humaines qualifiées, pour un rendement performant de l'Administration d'ici à 2027

- Résultat annuel attendu 1 : 10 agents sont formés
- Résultat annuel attendu 2 : 50 fiches de poste sont validées

OBJECTIF N°4 : Doter les Services d'outils donnant accès à internet d'ici à 2027

- Résultat annuel attendu : 10 % des services du Ministère ont accès à internet

OBJECTIF N°5 : Renforcer les capacités budgétaires des Managers BOP d'ici à 2027

- Résultat annuel attendu : 27 documents retraçant l'exécution des crédits sont mis à la disposition des Managers BOP

OBJECTIF N°6 : Définir et mettre en œuvre un Système efficace de pilotage et de management des Programmes d'ici à 2027

- Résultat annuel attendu 1 : 1 revue de la mise en œuvre du PAP est réalisée par trimestre
- Résultat annuel attendu 2 : 1 rapport d'activités par trimestre est produit

OBJECTIF N°7 : Faire un état des lieux des archives du Ministère d'ici à 2027

- Résultat annuel attendu : 1 audit des archives dans 3 délégations provinciales du Ministère est réalisé

OBJECTIF N°8 : Elaborer la Stratégie d'archivage et de documentation du Ministère d'ici à 2027

- Résultat annuel attendu : 15 agents sont formés à la gestion documentaire

OBJECTIF N°1 : Contrôler la régularité des activités de 211 Services d'ici à 2027**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat annuel attendu : 71 services du Ministère sont contrôlés sur l'entendue du territoire national

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de Services contrôlés	Nombre	N.A.	N.A.	71	71	69

Source des données : IGS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu :

- Activité 1 : contrôler l'exécution des budgets programmes
- Activité 2 : vérifier le fichier du personnel
- Activité 3 : contrôler le matériel mobilier et immobilier
- Activité 4 : contrôler les conventions

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Nombre de Services contrôlés

Il s'obtient par un simple décompte.

OBJECTIF N°2 : Formaliser 23 procédures d'ici à 2027**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu : 10 procédures sont formalisées

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de procédures formalisées	Nombre	N.A.	N.A.	10	10	3

Source des données : IGS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu :

- Activité 1 : évaluer les procédures et les normes de travail
- Activité 2 : compiler et mettre à jour les procédures
- Activité 3 : imprimer le Manuel de procédure

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Nombre de procédures formalisées

Il s'obtient sur un simple décompte.

OBJECTIF N°3 : Disposer de Ressources Humaines qualifiées, pour un rendement performant de l'Administration d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 : 10 agents sont formés ;**
- **Résultat annuel attendu 2 : 50 fiches de poste sont validées.**

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'agents formés	Nombre	N.A.	N.A.	10	10	3
Nombre de fiches de poste validées	Nombre	N.A.	487	50	50	50

Source des données : DCRH

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 :

Activité 1 : identification des agents à former

Activité 2 : identification des formateurs

Activité 3 : détermination des modules de formations

Résultat annuel attendu 2

Activité 1 : identifier des Services du Ministère

Activité 2 : Création et mise à jour de la fiche de poste par Service

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : nombre d'agents formés

Il s'obtient sur un simple décompte.

Indicateur 2 : Nombre de fiches de poste renseignées et validées par service

Il s'obtient sur un simple décompte.

OBJECTIF N°4 : Doter les Services d'outils donnant accès à internet d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 : 10 % des services du Ministère ont accès à internet**

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Pourcentage de Services dotés d'outils donnant accès à internet	%	N.A.	60	10	10	30

Source des données : DCSI

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Activité 1 : Identification des postes de travail des différents services

Activité 2 : Raccordement aux réseaux existants

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Pourcentage de Services dotés d'outils donnant accès à internet

Il s'agit d'un cumul.

OBJECTIF N°5 : Renforcer les capacités budgétaires des Managers BOP d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat annuel attendu : 27 documents retraçant l'exécution des crédits sont mis à la disposition des Managers BOP

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de Rapports d'exécution budgétaire mis à la disposition des Managers BOP	Nombre	N.A.	N.A.	27	27	3

Source des données : DCAF

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 :

Activité 1 : produire des Rapports d'exécution budgétaire

Activité 1 : transmettre les Rapports aux Managers BOP

Activité 1 : convenir et mettre en œuvre avec les Managers BOP des actions à mener pour une exécution budgétaire satisfaisante

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de Rapports d'exécution budgétaire mis à la disposition des Managers BOP

Il s'obtient sur un simple décompte.

OBJECTIF N°6 : Définir et mettre en œuvre un Système efficace de pilotage et de management des Programmes d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 1 revue de la mise en œuvre du PAP est réalisée par trimestre ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 1 rapport d'activité par trimestre est produit.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de revue trimestrielle de la mise en œuvre du PAP réalisées	Nombre	N.A.	4	4	4	4
Nombre de rapport trimestriel d'activités élaboré	Nombre	N.A.	N.A.	4	4	4

Source des données : SG

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 :

Activité 1 : tenir des réunions semestrielles de revue bilan d'étapes

Activité 2 : rédiger les comptes rendus

Activité 3 : convenir et mettre en œuvre les actions pour une bonne mise en œuvre du PAP

Résultat annuel attendu 2

Activité 1 : obtenir les Rapports trimestriels d'activités des Services

Activité 2 : élaborer le Rapport trimestriel d'activités du Ministère

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de revues trimestrielles de la mise en œuvre du PAP réalisée

Il s'obtient sur un simple décompte

Indicateur 2 : Nombre de rapport trimestriel d'activité élaboré

Il s'obtient sur un simple décompte.

OBJECTIF N°7 : Faire un état des lieux des archives du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat annuel attendu : 1 audit des archives dans 3 délégations provinciales du Ministère est réalisé.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de Délégation provinciale auditée	Nombre	N.A.	N.A.	3	3	3

Source des données : SG

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 :

Activité 1 : identification de la nature des archives et de la documentation du Ministère

Activité 2 : rapport du diagnostic du niveau d'archivage du Ministère

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de Délégation provinciale auditée

Il s'obtient sur un simple décompte

OBJECTIF N°8 : Elaborer la Stratégie d'archivage et de documentation du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu : 15 agents sont formés à la gestion documentaire

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Échéance pluriannuelle 2027
Nombre d'agent formé à la gestion documentaire	Nombre	N.A.	N.A.	15	15	15

Source des données : SG

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 :

Activité 1 : atelier de formation des agents à la gestion des archives et des documents

Activité 2 : création et mise à jour de la base de données des archives et des documents du Ministère

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre d'agent formé à la gestion documentaire

Il s'obtient par simple décompte

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
13.514.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	383 500 168	1 289 868 865	0	1 289 868 865	1 289 868 865	1 289 868 865	383 500 168	1 289 868 865	0	1 289 868 865	1 289 868 865	1 289 868 865
Titre 1. Charges financières de la dette					0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	9 868 866	909 868 865	0	909 868 865	909 868 865	909 868 865	9 868 866	909 868 865	0	909 868 865	909 868 865	909 868 865
Titre 3. Dépenses de biens et services	180 000 000	180 000 000	0	180 000 000	180 000 000	180 000 000	180 000 000	180 000 000	0	180 000 000	180 000 000	180 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	93 631 302	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	93 631 302	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13.514.2: Coordination Administrative	5 855 452 132	5 855 452 132	0	5 855 452 132	5 855 452 132	5 855 452 132	5 855 452 132	5 855 452 132	0	5 855 452 132	5 855 452 132	5 855 452 132
Titre 1. Charges financières de la dette					0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	5 735 452 132	5 735 452 132	0	5 735 452 132	5 735 452 132	5 735 452 132	5 735 452 132	5 735 452 132	0	5 735 452 132	5 735 452 132	5 735 452 132
Titre 3. Dépenses de biens et services	120 000 000	120 000 000	0	120 000 000	120 000 000	120 000 000	120 000 000	120 000 000	0	120 000 000	120 000 000	120 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme: Pilotage et Soutien aux politiques de l'Entreprenariat et du commerce	6 238 952 300	7 145 320 997	0	7 145 320 997	7 145 320 997	7 145 320 997	6 238 952 300	7 145 320 997	0	7 145 320 997	7 145 320 997	7 145 320 997
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	5 745 320 998	6 645 320 997	0	6 645 320 997	6 645 320 997	6 645 320 997	5 745 320 998	6 645 320 997	0	6 645 320 997	6 645 320 997	6 645 320 997
Titre 3. Dépenses de biens et services	300 000 000	300 000 000	0	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	0	300 000 000	300 000 000	300 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	93 631 302	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	93 631 302	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Total le programme												
Titre 1. Charges financières de la dette												
Titre 2. Dépenses de personnel												
Titre 3. Dépenses de biens et services												
Titre 4. Dépenses de transfert												
Titre 5. Dépenses d'investissement												
Titre 6. Autres dépenses												

(4) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					Total Effectifs 2025 (a + Ecart)
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
Total pour les emplois de l'administration						

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
Opérateur 1 : xxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur xxxx			
Opérateur 2 : xxxxxxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx			
Opérateur x : xxxxxxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx			
Total pour le programme			

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)						
Catégorie B (s3)						
Catégorie C (s4)						
Main d'œuvre non permanente (t)						
Emplois des opérateurs (u)						
Total pour le programme = s + t + u						

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

La justification par action et par titre est faite par activité. Une activité peut regrouper différentes titres (et natures) de dépenses. La rubrique observation permet d'apporter des détails supplémentaires sur la répartition de crédits.

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Action X		-	-	
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1		-	-	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)		-	-	
Dépenses obligatoires		-	-	
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3: Biens et services		-	-	
Dépenses obligatoires		-	-	
Loyer				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables		-	-	
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
Autres dépenses		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4: Transferts		-	-	
Dépenses obligatoires		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
Dépenses Indispensables		-	-	
Subventions ...				
Transferts aux ménage ...				
Autres dépenses		-	-	
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 5: investissement		-	-	
Acquisition équipement informatique				
Acquisition équipement et machine spécialisée				
Acquisition véhicule				
Autre dépenses (à préciser)				
Activités régaliennes/activités ponctuelles N :				
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)				
Dépenses obligatoires				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3: Biens et services				
Dépenses obligatoires				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Convention...				
Dépenses Indispensables				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4: Transferts				
Dépenses obligatoires				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Dépenses Indispensables				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Autres dépenses				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 5: investissement				
Equipement informatique				
Equipement et machine spécialisée				
Autres dépenses (à préciser)				
Action X				
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1				
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)				
Dépenses obligatoires				
vacation				
Frais de session des institutions...				
Titre 3: Biens et services				
Dépenses obligatoires				
Baux administratifs				
Frais de scolarité				
Convention...				
Dépenses Indispensables				
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie				
Autres dépenses				
Autres dépenses (à préciser)				
Titre 4: Transferts				
Dépenses obligatoires				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Dépenses Indispensables				
Subventions				
Transferts aux ménages...				
Autres dépenses				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Autres dépenses (à préciser)					
Activités régaliennes/activités ponctuelles N :					
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)					
Dépenses obligatoires					
vacation					
Frais de session des institutions...					
Titre 3: Biens et services					
Dépenses obligatoires					
Baux administratifs					
Frais de scolarité					
Convention...					
Dépenses Indispensables					
Fournitures informatiques					
Frais de Mission...					
Fourniture d'imprimerie					
Autres dépenses					
Autres dépenses (à préciser)					
Titre 4: Transferts					
Dépenses obligatoires					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
Dépenses Indispensables					
Subventions					
Transferts aux ménages...					
Autres dépenses					
vacation					
Autres dépenses (à préciser)					
Titre 5: investissement					
Equipement informatique					
Equipement et machine spécialisée					
Autres dépenses (à préciser)					
Total programme	-	-	-	-	-

RATTACHEMENT DES SERVICES

Insérez la version actualisée du rattachement des services du programme.

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
514 :Pilotage et soutien aux politiques de promotion du commerce, du tourisme et de l'industrie	A1:Pilotage	A1K1 : Cabinet	0000	Cabinet du Ministre
			0000	Inspection Générale des Services
		A2K1 :Administration	0000	Secrétariat Général
	A2K2 : Fonctions supports	0000	Direction Centrale des Ressources Humaines	
		0000	Service Gestion des Ressources Humaines	
		0000	Service Formation et Parcours Professionnels	
		0000	Service Politiques Sociales et conditions de Travail	
		0000	Service Actes de Gestion du Personnel	
		0000	Service Documentation et Archive	
		0000	Direction Centrale des Affaires Financières	
		0000	Service Budgétaire et Financier	
		0000	Service des Rapports et Synthèses	
		0000	Service des Marchés Publics	
		0000	Direction Centrale des Affaires Juridiques	
		0000	Service Documentation	
		0000	Service Relations Internationales	
		0000	Service Contentieux	
		0000	Direction Centrale des Systèmes d'Information	
		0000	Service Exploitation	
		0000	Service Infrastructure et Sécurité	
		0000	Service Logistique et Moyens	
		0000	Direction Centrale de la Communication	
		0000	Service Etudes et Sondages	
		0000	Service Analyse des Médias	
		0000	Service Portail du Ministère et Communication Electronique	
		0000	Direction Centrale des Statistiques et des Etudes	
		0000	Service Production	
		0000	Service Etudes et Analyses	
		0000	Service Diffusion et Archivage	
		0000	Direction Centrale des Archives et de la Documentation	
		0000	Service Archives	
		0000	Service Bibliothèque	
0000	Service Documentation			